Nations Unies

S/PV.7789



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7789e séance

Mardi 11 octobre 2016, à 15 heures

New York

Président :	M. Iliichev	(Fédération de Russie)
Membres :	Angola	M. Lucas
	Chine	M. Liu Jieyi
	Égypte	M. Moustafa
	Espagne	M. Oyarzun Marchesi
	États-Unis d'Amérique	M. Pressman
	France	M. Lamek
	Japon	M. Bessho
	Malaisie	Mme Adnin
	Nouvelle-Zélande	Mme Schwalger
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Ciss
	Ukraine	M. Vitrenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

La question concernant Haïti

Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (S/2016/753)

16-31784 (F)







La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La question concernant Haïti

Rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (S/2016/753)

Le Président (*parle en russe*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Argentine, du Brésil, du Canada, du Chili, de la Colombie, d'Haïti, du Mexique et du Pérou à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Sandra Honoré, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, à participer à la présente séance.

Mme Honoré participe à la présente séance par visioconférence depuis Port-au-Prince.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite S. E. M. João Pedro Vale de Almeida, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. J'appelle l'attention des membres du Conseil sur le document S/2016/753, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti.

Je donne maintenant la parole à Mme Honoré.

Mme Honoré (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer ma gratitude à la Fédération de Russie, en sa qualité de Président du Conseil de sécurité, pour avoir convoqué la présente séance consacrée à Haïti et à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

(*l'oratrice poursuit en français*)

J'en profite également pour saluer la présence du Représentant permanent de la République d'Haïti.

(*l'oratrice reprend en anglais*)

Nous exprimons notre solidarité avec le peuple et le Gouvernement haïtiens, dont le pays subit de nouveau des pertes en vies humaines et des destructions causées par une catastrophe naturelle. Je suis profondément attristée par les décès et les souffrances parmi les familles haïtiennes et par les dégâts matériels considérables infligés à Haïti par l'ouragan Matthew.

(*l'oratrice poursuit en français*)

Avant de faire un exposé sur l'impact de l'ouragan Matthew ainsi que sur les mesures immédiates déjà prises par les Nations Unies en Haïti, je voudrais présenter encore mes plus sincères condoléances au peuple et au Gouvernement haïtiens.

(*l'oratrice reprend en anglais*)

L'ouragan de catégorie 4 a touché terre le 4 octobre dans le sud-ouest d'Haïti, semant la mort et causant des dégâts, des inondations et des déplacements à grande échelle, causant ainsi la plus grande crise humanitaire survenue en Haïti depuis le séisme de 2010. Le Gouvernement haïtien estime que plus de 2,1 millions de personnes ont été touchées, dont plus de 1,4 million ont besoin d'une aide humanitaire d'urgence. Le Ministère de l'intérieur a confirmé la mort de 372 personnes – un bilan qui s'alourdira probablement – alors que plus de 60 000 personnes ont été évacuées et se trouvent dans des abris temporaires.

L'ouragan Matthew a frappé tout le sud du pays, les départements de la Grand'Anse, des Nippes, du Sud et du Sud-Est ayant subi le plus de destructions. Dans la zone touchée, où les petites exploitations agricoles constituent la principale source de revenus, les moyens d'existence de centaines de milliers de personnes ont été perdus puisque 80 % des cultures et du bétail ont disparu. L'ouragan a fortement endommagé les infrastructures publiques d'Haïti, détruisant des routes et des ponts, emportant des toits en étain, inondant des écoles – dont un grand nombre devaient servir de centres de vote – et submergeant des localités entières, les rendant inaccessibles pendant plusieurs jours. Un pont d'une importance capitale qui relie la péninsule du sud à la capitale, Port-au-Prince, s'est effondré, ce qui a coupé des itinéraires essentiels d'approvisionnement et perturbé les chaînes commerciales de livraison d'aliments, entravant ainsi davantage l'accès aux zones touchées, lesquelles ont aussi perdu leurs moyens de communication téléphonique.

Même si le Gouvernement continue d'évaluer l'ampleur des dégâts physiques à mesure qu'il a accès aux zones touchées, il ne fait aucun doute qu'il s'agit d'une tragédie humanitaire et d'une situation d'extrême

urgence, plus de 1,4 million de personnes ayant besoin de l'assistance immédiate du Gouvernement haïtien, avec l'appui de ses partenaires internationaux. Je me suis rendue à deux reprises dans la péninsule méridionale, où j'ai pu constater à quel point cette aide est nécessaire. Et il faut l'apporter rapidement car les conditions sanitaires se détériorent et les produits de première nécessité s'épuisent.

Les conséquences sanitaires de cette catastrophe ne sauraient être surestimées. Les infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, déjà fragiles, ont été gravement endommagées. L'absence d'eau potable et la contamination d'autres sources d'eau par les eaux usées sont à l'origine d'un nombre très élevé d'infections diarrhéiques, y compris le choléra. Face à cette situation, nous fournissons des systèmes de purification de l'eau et des médicaments dans des zones difficiles d'accès. Il y aurait des centaines de cas de choléra, et les premiers décès sont déjà constatés. Une des premières priorités de l'action humanitaire doit être de protéger les populations vulnérables du choléra et de s'employer à rétablir et, dans certains cas, à installer, les systèmes d'approvisionnement en eau et d'assainissement.

Pour répondre à ces besoins et fournir d'autres formes d'aide vitale à 750 000 personnes au cours des trois prochains mois, hier, l'ONU et les organismes humanitaires ont lancé un appel éclair d'un montant de 120 millions de dollars. Je remercie sincèrement tous les pays pour l'appui rapide qu'ils ont apporté et continuent d'apporter, et j'invite tous les États Membres à répondre d'urgence à cet appel afin de soutenir l'action actuellement menée par le Gouvernement haïtien. Je tiens à cet égard à féliciter le Gouvernement de l'esprit d'initiative dont il a fait preuve jusque-là pour définir les priorités et coordonner les secours immédiats. J'encourage tous les partenaires à s'aligner sur cette direction et à continuer de renforcer les capacités de la Direction de la protection civile et des ministères compétents. Une approche coordonnée, s'appuyant sur les objectifs définis par le Gouvernement, sera plus que jamais nécessaire pour assurer le relèvement et la reconstruction après l'ouragan.

L'ONU, de même que d'autres partenaires gouvernementaux et non gouvernementaux, internationaux et locaux, ont commencé à aider les autorités haïtiennes à répondre aux besoins immédiats des populations touchées et à fournir un abri, de l'eau, des services d'assainissement et une assistance alimentaire durant cette phase d'intervention d'urgence et même avant, par le prépositionnement de stocks d'aliments nécessaires pour la survie et de produits non alimentaires. Le personnel et les capacités civiles et militaires de la MINUSTAH contribuent pleinement aux efforts humanitaires – en ouvrant l'accès aux routes, en assurant un transport aérien et en aidant la Police nationale d'Haïti à assurer la sécurité des travailleurs humanitaires et des stocks, entre autres tâches.

En plus d'avoir semé la destruction sur Haïti, l'ouragan Matthew a des répercussions sur la situation politique du pays, rendant impossible l'organisation de l'élection présidentielle le 9 octobre, qui est la répétition du premier tour du scrutin présidentiel de l'année dernière, ainsi que la réorganisation d'une partie des élections sénatoriales et législatives, malgré la détermination du Gouvernement haïtien, du Conseil électoral provisoire et de la Police nationale d'Haïti à organiser les élections et à s'employer à créer des conditions propices à leur bon déroulement.

Face à l'ampleur considérable de la crise humanitaire et aux dégâts causés à des infrastructures essentielles par l'ouragan, le Conseil électoral provisoire a décidé de reporter à plus tard les élections en attendant les résultats d'une évaluation des répercussions de l'ouragan sur le processus électoral, y compris les capacités du Conseil électoral provisoire dans les départements. Les premières conclusions du Conseil indiquent que 70 % au moins des bureaux de vote pourraient avoir été touchés dans le département du Sud, et encore plus dans le département de la Grand'Anse, où de nombreuses zones restent inaccessibles.

Avant que l'ouragan ne bouleverse les choses, les préparatifs techniques étaient tout à fait dans les temps pour la tenue des élections. La plupart des acteurs politiques étaient déterminés à renouveler les grandes institutions démocratiques du pays par des élections, première étape déterminante d'un retour à l'ordre constitutionnel en Haïti après la période prolongée de gouvernance transitoire. Aucun parti politique n'avait boycotté le processus et le grand nombre de candidats et de partis inscrits traduisait une large participation d'acteurs issus de tout l'échiquier politique, ouvrant la voie à un processus électoral sans exclusive.

(*l'oratrice poursuit en français*)

L'engagement démontré par les autorités haïtiennes en ce qui concerne l'appropriation de tous les aspects du processus électoral, y compris les aspects

financiers et opérationnels, est prometteur, notamment dans le contexte de la réduction éventuelle des effectifs de la MINUSTAH. Alors que le Conseil électoral provisoire s'apprête à annoncer un nouveau calendrier électoral, il est important de trouver le bon équilibre visant à maintenir l'élan généré pour les élections et à prendre en compte les considérations techniques et politiques, tout en faisant face à la plus grande crise humanitaire qu'Haïti ait connue depuis 2010.

(*l'oratrice reprend en anglais*)

Compte tenu des défis consistant à faire face aux effets de l'ouragan et à préparer en même temps la tenue des élections attendues depuis longtemps, le Conseil électoral provisoire et la Police nationale d'Haïti auront besoin de l'appui vigoureux du Gouvernement et de ses partenaires internationaux pour faire fond sur les préparatifs effectués avant l'ouragan et garantir la crédibilité et l'intégrité du processus. En outre, plus que jamais, il faut prendre toutes les mesures qui s'imposent pour veiller à ce que le processus politique soit géré d'une manière qui recueille le consensus indispensable parmi les acteurs nationaux pour surmonter les problèmes politiques et humanitaires auxquels le pays se heurte. Je demande donc à tous les acteurs nationaux de faire passer les besoins des Haïtiens avant tout et de s'unir derrière cet objectif, notamment afin de préserver la stabilité relative qui caractérisait la situation sur le plan de la sécurité et toute la campagne électorale avant le passage de l'ouragan Matthew. À ce sujet, je condamne les attaques gratuites contre des véhicules transportant des vivres et d'autres articles nécessaires pour la survie et j'appelle les autorités haïtiennes à prendre les mesures qui s'imposent pour prévenir de nouvelles attaques.

Même s'il est impératif que tous les acteurs, y compris la MINUSTAH, se concentrent sur les secours immédiats, nous ne pouvons perdre de vue les problèmes et priorités à moyen et long terme. Outre l'aide logistique et l'appui apporté dans le cadre du programme coordonné de relèvement et de reconstruction mené sous la direction du Gouvernement, on ne doit négliger aucun effort pour continuer de renforcer les institutions garantes de l'état de droit, à commencer par la Police nationale d'Haïti. En dépit de certains progrès tant sur le plan des effectifs que sur le plan des résultats, depuis mon dernier exposé (voir S/PV.7651), la Police nationale d'Haïti n'est pas encore parvenue à fonctionner de façon indépendante et continue d'avoir besoin de l'aide du Gouvernement haïtien comme des partenaires internationaux pour pouvoir pleinement assurer la sécurité dans tout le pays.

À moins de trois mois de l'arrivée à échéance du Plan de développement de la Police nationale d'Haïti pour 2012-2016, nous en sommes maintenant aux dernières étapes de l'élaboration du plan stratégique de la Police nationale pour la période 2017-2021, qui comprend notamment la définition des objectifs concernant le nombre requis de policiers par habitant et le recensement des domaines dans lesquels un appui spécialisé continu sera nécessaire pour continuer d'améliorer le fonctionnement institutionnel et opérationnel de la Police nationale d'Haïti. La nouvelle stratégie quinquennale insufflera en outre un élan supplémentaire au plan de transition de la MINUSTAH en matière de sécurité, ce qui étaiera l'évaluation stratégique dont la réalisation est prévue en amont de l'expiration du mandat de la Mission.

Les effets de l'ouragan Matthew sur le processus politique et sur la stabilité du pays ne peuvent qu'aller dans le sens de la recommandation du Secrétaire général de proroger de six mois le mandat de la MINUSTAH, jusqu'au 15 avril 2017, en maintenant l'effectif actuellement autorisé de personnel en tenue. Cela permettra à la Mission d'appuyer les efforts déployés par les autorités haïtiennes pour rétablir pleinement l'ordre constitutionnel, dans le contexte de la crise humanitaire déclenchée par l'ouragan Matthew.

Je remercie tous mes collègues de la MINUSTAH et de l'équipe de pays des Nations Unies de leur dévouement et de leur engagement tout au long de cette difficile période pour Haïti, et je fais part de mon respect le plus sincère à tous les personnels de l'aide humanitaire et de la protection civile, qui déploient des efforts infatigables dans des conditions très pénibles. J'appelle également tous les partenaires internationaux d'Haïti à continuer d'aider le pays pour qu'il puisse surmonter rapidement les nouvelles difficultés provoquées par l'ouragan, afin que nous puissions tous recentrer nos efforts sur la consolidation de l'infrastructure économique, physique et institutionnelle du pays.

Le Président (*parle en russe*) : Je remercie Mme Honoré de son exposé.

Je vais à présent donner la parole aux membres du Conseil.

M. Pressman (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale, Mme Honoré, de son exposé. En tout premier lieu, je tiens à exprimer nos plus profondes condoléances au Gouvernement et au peuple haïtiens après le passage,

la semaine dernière, de l'ouragan Matthew, qui a semé la destruction et la mort. Dans ce contexte, je voudrais, aujourd'hui, évoquer l'importance des opérations de secours – notamment ce que font les États-Unis pour apporter leur aide –, ainsi que la situation politique en Haïti. En effet, nous sommes conscients que cette tempête ne change rien au fait que nous sommes désormais à une jonction cruciale pour la vie politique d'Haïti et pour la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

Lorsque l'ouragan Matthew a balayé Haïti et sa région la semaine dernière, il a fait des centaines de morts, détruit des maisons et des entreprises, et porté un coup brutal aux infrastructures et à l'agriculture, en particulier sur la côte méridionale. Les images qui nous viennent d'Haïti sont tout simplement déchirantes. Nous, communauté internationale, devons faire tout notre possible pour aider Haïti maintenant. Nous espérons que nos frères et sœurs haïtiens savent que les citoyens des États-Unis se tiennent à leurs côtés. Avec l'appui du Département de la défense et d'autres partenaires clefs des États-Unis, notamment les Centers for Disease Control and Prevention, l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) est en première ligne de notre intervention. Par le truchement d'USAID, nous avons jusqu'ici mis à disposition 1,3 million de dollars d'aide humanitaire à l'intention des communautés haïtiennes touchées par l'ouragan. À la date du 11 octobre, notre équipe spéciale, dirigée par le Département de la défense, a acheminé vers les zones dévastées par l'ouragan Matthew quelque 85 000 kilogrammes de produits destinés aux secours, d'aide et de fournitures. Nous savons qu'il reste encore énormément à faire, d'autant que nous sommes en train de prendre la pleine mesure des dégâts occasionnés par Matthew, mais dans l'immédiat, l'ONU – comme vient de l'évoquer la Représentante spéciale du Secrétaire général – a lancé un appel éclair de 120 millions de dollars supplémentaires pour pouvoir répondre à des besoins vitaux immédiats. Haïti doit bénéficier d'une assistance aussi rapide que possible, et il nous incombe à tous de nous mobiliser et d'apporter notre contribution.

Les nouvelles difficultés humanitaires auxquelles Haïti est confronté sont très graves, et ne pourront être surmontées que si ses institutions sont pleinement opérationnelles. C'est pourquoi, même face aux ravages provoqués par l'ouragan, nous exhortons le Gouvernement haïtien à maintenir le cap et à organiser des élections aussi rapidement que possible. Le peuple haïtien a besoin, à tous les niveaux du Gouvernement, de représentants élus qui soient à même de remédier aux conséquences de cette crise et qui commencent à promouvoir des politiques visant à assurer la robustesse et la prospérité d'Haïti. Cela signifie améliorer le climat des affaires et des investissements et mettre en place un modèle de croissance économique. Cela signifie lutter contre la corruption. Cela signifie aider à établir un système judiciaire indépendant et transparent, de manière que tous sachent qu'ils seront traités avec équité devant la loi.

Si destructeur que l'ouragan ait pu être, nous ne pouvons pas le laisser défaire les progrès impressionnants que le Gouvernement et les responsables électoraux avaient accomplis s'agissant de l'organisation de ces élections. Le fait que les autorités haïtiennes aient décidé de répéter le premier tour du scrutin présidentiel a donné à Haïti l'occasion d'améliorer le processus appliqué en 2015. Pour les États-Unis, cette réorganisation n'était pas nécessaire mais nous jugeons encourageantes les mesures que les autorités électorales ont prises pour combler les lacunes recensées lors de la précédente élection, notamment en demandant à tous les participants d'identifier leur domiciliation électorale en amont de la journée de scrutin. Nous attendons donc avec intérêt le dernier tour des élections, le 8 janvier 2017, ainsi que l'entrée en fonctions d'un nouveau président le 7 février 2017. Nous appelons le Gouvernement haïtien, à tous les niveaux, à conserver sa neutralité politique tout au long du processus électoral, et à ne soutenir aucun candidat ou parti en particulier. En outre, nous encourageons tous les acteurs, et plus spécialement les candidats et les partis politiques, à prendre part au processus politique de manière pacifique.

Le Gouvernement des États-Unis fait partie des donateurs qui contribuent au financement d'une mission constituée d'observateurs internationaux de l'Organisation des États américains et d'observateurs haïtiens locaux, dans l'optique de renforcer la transparence et de conforter la confiance des électeurs. Nous exhortons tous les Haïtiens à se rendre aux urnes et à exercer leur droit à choisir le prochain dirigeant d'Haïti, forts de la conviction que le résultat des élections respectera leur voix.

S'agissant de l'avenir de la MINUSTAH, nous attendons avec intérêt la mission d'évaluation stratégique qui doit être déployée durant la période couverte par le mandat et qui formulera des recommandations concernant, d'une part, un éventuel retrait de la Mission

et, de l'autre, la nature et le rôle de la présence des Nations Unies à Haïti à l'avenir, de manière qu'elle puisse s'acquitter de ses tâches en fonction de la situation.

Nous saluons les efforts faits par le Secrétaire général pour mieux s'attaquer au choléra à Haïti, en termes de traitement comme de prévention, ainsi que sa détermination à mettre au point un ensemble de mesures destinées à fournir une assistance et un soutien matériels aux Haïtiens les plus directement touchés par cette terrible épidémie. Nous attendons avec impatience d'en savoir plus sur cette nouvelle approche, et nous nous félicitons de la collaboration mise en place entre l'ONU et Haïti, avec l'appui des États Membres, pour élaborer une intervention adaptée face à la crise.

Comme toujours, nous remercions les hommes et les femmes de la MINUSTAH, les pays qui fournissent des contingents et du personnel de police, ainsi que le Groupe des Amis d'Haïti, de leurs efforts inlassables pour promouvoir la stabilisation et le développement du pays, en particulier en ce moment charnière.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer les liens étroits qui unissent les États-Unis d'Amérique et Haïti. Nous ne sommes pas uniquement voisins – nous sommes aussi partenaires et amis. Les États-Unis se réjouissent à la perspective de renforcer encore ce partenariat en collaborant avec un président haïtien élu, à même de s'attaquer aux questions cruciales, telles que la réforme électorale et judiciaire, la lutte contre la corruption et la croissance économique. Nous avons hâte d'œuvrer, aux côtés de ce nouveau président, à la réalisation de notre objectif commun : garantir un avenir solide et radieux qui aille dans le sens des intérêts du peuple haïtien.

M. Vitrenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je remercie la Représentante spéciale, Mme Honoré, de son exposé très utile.

L'Ukraine s'associe à la déclaration qui sera prononcée par l'observateur de l'Union européenne, mais je souhaite faire plusieurs observations à titre national.

Malheureusement, alors que nous délibérons ici, Haïti subit les conséquences d'un ouragan dévastateur. À cet égard, je tiens à faire part au peuple haïtien de nos sincères condoléances après les centaines de morts et la destruction de milliers de foyers qu'il a provoquées. Face à ces difficultés, l'Ukraine se déclare solidaire de cette nation. Cela étant, avant même que cette dernière catastrophe naturelle ne frappe Haïti de plein fouet, le pays connaissait déjà une situation humanitaire et socioéconomique critique.

D'après le dernier rapport du Secrétaire général (S/2016/753), après trois années de grave sécheresse, l'insécurité alimentaire touche quelque 3,6 millions de personnes, soit plus d'un tiers de la population. Plus de 61 000 personnes sont toujours déplacées depuis le tremblement de terre de 2010. C'est lors de catastrophes naturelles telles que l'ouragan Matthew et le séisme de 2010 que la faiblesse des institutions de l'État haïtien est la plus clairement mise en exergue. À de nombreuses reprises, le Conseil a appelé les partis politiques à Haïti à débloquer la situation politique. Du fait de l'absence de progrès sur ce plan et de l'incapacité des acteurs à faire des compromis au profit de décisions qui auraient dû être prises depuis longtemps, l'appareil d'État du pays est en permanence au bord de l'effondrement. Le peuple haïtien mérite mieux.

Après une longue période d'incertitude et de retards politiques, le pays s'apprêtait, dimanche, à tenir des élections. Ces plans ont toutefois été bouleversés par l'ouragan. Dans ce contexte, nous espérons qu'un nouveau calendrier électoral sera annoncé prochainement. L'Ukraine réaffirme son appui à des élections crédibles, transparentes, ouvertes à tous, menées en toute sécurité, qui soient le reflet de la volonté du peuple haïtien. La communauté internationale a besoin d'avoir dans le Gouvernement haïtien un partenaire fiable pour continuer de faire progresser le développement, la démocratie et les droits de l'homme, ainsi que les autres objectifs vitaux.

L'Ukraine accueille favorablement les recommandations du Secrétaire général concernant le mandat de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Nous appuyons l'idée consistant à proroger ce mandat de 6 mois jusqu'au 15 avril 2017 et à déployer une mission d'évaluation stratégique d'ici à la fin de cette période. Nous partageons l'avis selon lequel il serait préférable d'effectuer cette mission d'évaluation stratégique après l'élection et l'entrée en fonctions d'un nouveau président, mais, compte tenu des tendances troublantes qui se font jour dans l'évolution politique du pays, nous ne pensons pas que cette mission d'évaluation doive être subordonnée à la date de prise de fonctions.

L'Ukraine se félicite du rôle important que continue de jouer la MINUSTAH pour assurer la stabilité et la sécurité en Haïti. La contribution qu'elle apporte au renforcement des capacités de la Police nationale d'Haïti est particulièrement importante. Nous trouvons encourageants les progrès constatés dans

ce domaine, bien que, selon le rapport du Secrétaire général (S/2016/753), la police n'est actuellement présente que dans 261 des 570 communes du pays. Il s'avèrera extrêmement important, par conséquent, de tâcher d'atteindre les effectifs visés de 15 000 agents de police en poste d'ici à la fin de 2017.

Enfin, nous soulignons qu'il est nécessaire que les Nations Unies, les autres institutions multilatérales, les partenaires internationaux et régionaux et les États Membres de l'ONU poursuivent leurs efforts pour soutenir Haïti en l'aidant à répondre à ses besoins vitaux, et appelons l'attention, à cet égard, sur l'appel éclair lancé hier par les Nations Unies.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie vivement la Représentante spéciale du Secrétaire général de son exposé.

Nous sommes en pensée avec les habitants d'Haïti et de toute la région qui viennent d'être touchés par l'ouragan Matthew. Aux côtés de nombreux partenaires, en Haïti, le Royaume-Uni s'emploie à établir l'ampleur des dégâts et des besoins humanitaires les plus pressants. Nous intensifions les efforts pour venir en aide aux personnes touchées. Nous avons d'ores et déjà envoyé des experts et des équipes de secours dans la région et alloué 5 millions de livres à Haïti. Nous voudrions exprimer notre solidarité avec ceux qui ont été touchés par cet ouragan dévastateur. Les Haïtiens sont loin, malheureusement, d'être inaccoutumés aux effets destructeurs des catastrophes naturelles. Ils ont, maintes et maintes fois, fait la preuve de leur résilience à l'échelle du pays, et j'espère que nous verrons dans les mois et les années à venir leurs maisons reconstruites et leurs moyens de subsistance rétablis.

La démocratie est un élément essentiel de la marche en avant d'Haïti, mais l'organisation rapide d'élections ne peut se faire au détriment de ceux qui doivent absolument reconstruire. À la suite du passage de l'ouragan, la décision de reporter les élections est regrettable mais compréhensible, dans ces circonstances grandement inhabituelles. Face aux pertes humaines, aux déplacements de populations et aux perturbations importantes subies au niveau des infrastructures, nous appuyons cette décision, qui permettra aux autorités de se concentrer pleinement sur l'effort de relèvement. Nous exhortons les autorités haïtiennes à faire le nécessaire pour pouvoir, dès que les électeurs, dans toutes les régions du pays, sont en mesure de participer aux élections, reprogrammer les élections.

Les événements récents mettent en évidence à quel point toute la gamme des activités de l'Organisation des Nations Unies en Haïti reste de mise, ainsi que l'importance qu'il y a à déterminer le rôle que le Conseil de sécurité devrait jouer. Je m'associe au Secrétaire général pour remercier chacun de ceux qui prennent part au travail de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti et de l'équipe de pays des Nations Unies de leur engagement continu en faveur d'Haïti. Face aux centaines de morts et aux images de cette nouvelle vague de ravages infligée à Haïti, il ne serait pas difficile de perdre de vue tout ce que le pays a réalisé ces dernières années. La situation, bien que fragile, reste stable sur le plan de la sécurité, et la qualité des prestations de la Police nationale d'Haïti continue de s'améliorer. Nous devons désormais veiller à ce que ces progrès soient consolidés et se poursuivent. Il est primordial d'amener la Police nationale d'Haïti à un stade où elle peut agir seule, sans aucune assistance.

Haïti se trouve à un tournant sur la voie de la consolidation de la stabilité et de la démocratie, et bien que des défis importants subsistent, nous devons veiller à ce que la présence et le rôle futur des Nations Unies en Haïti soient adaptés au mieux aux conditions sur place. Les événements récents ont mis en évidence la vulnérabilité d'Haïti face aux catastrophes naturelles et la fragilité des acquis. Les besoins considérables d'Haïti sont manifestes : une aide au développement à long terme, des infrastructures résistantes, un soutien à la mise en place de moyens de subsistance durables et diversifiés, et un appui soutenu en vue de la création d'une police professionnelle et efficace.

Le Royaume-Uni est prêt à apporter son aide dans ces domaines, mais nous ne pensons pas qu'une mission de maintien de la paix soit désormais la meilleure structure pour répondre à ces besoins. C'est donc avec intérêt que nous attendons les résultats de la mission d'évaluation stratégique prévue prochainement et que nous saluons les travaux préparatoires autour d'un plan commun de transition visant à consolider les succès enregistrés en Haïti. Nous devons oeuvrer à un rapide transfert des responsabilités de la Mission dans les domaines où d'autres acteurs sur le terrain, dont l'équipe de pays des Nations Unies, sont mieux placés pour les assumer.

M. Bessho (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Sandra Honoré, de son exposé exhaustif. Le Japon la félicite, ainsi que la Mission des Nations

Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), de l'appui qu'elles continuent d'apporter à la reconstruction, à la stabilité et à la sécurité en Haïti, et notamment des améliorations apportées sur le plan institutionnel, qui permettront de renforcer la résilience du pays à long terme.

Je voudrais prendre un moment pour évoquer les ravages causés par l'ouragan Matthew. Le Japon tient à cet égard à exprimer sa profonde tristesse et à réaffirmer sa solidarité constante avec le peuple haïtien, ainsi qu'à remercier la MINUSTAH et les pays et institutions bailleurs de fonds de l'importante aide fournie dans le cadre des secours d'urgence. Le Japon se joint lui aussi à l'effort humanitaire en fournissant des articles de premier secours et en apportant son aide par l'intermédiaire du programme japonais d'aide alimentaire.

Compte tenu des graves dégâts causés par l'ouragan, nous comprenons que le report des élections prévues le 9 octobre était inévitable. Nous attendons avec intérêt la publication d'un nouveau calendrier électoral d'ici au 12 octobre. Les préparatifs des élections avaient bien progressé avant le passage de l'ouragan, et nous espérons vivement assister à des élections équitables et transparentes, dans le calme, une fois que la situation se sera normalisée. Je tiens à parler sans détour : il en va de la confiance du public, dans le pays, comme au sein de la communauté internationale.

Au-delà de l'intervention dans le sillage de cette catastrophe, les fruits des efforts de la MINUSTAH sont aujourd'hui bien visibles au sein de la société haïtienne. Nous pouvons les voir dans les bons offices de la Représentante spéciale du Secrétaire général à l'appui des élections et du rétablissement de l'ordre constitutionnel. Nous pouvons les voir dans les programmes de réduction de la violence au sein des communautés, dans l'amélioration de la procédure pénale et dans la lutte contre les bandes criminelles. Nous pouvons les voir également dans l'appui apporté, au sein du secteur de la sécurité, à la Police nationale d'Haïti au niveau des patrouilles, de l'état de droit, de la police de proximité et de l'élaboration du plan stratégique pour la période 2017-2021. Nous nous félicitons du renforcement des capacités de la Police nationale d'Haïti et pensons qu'un secteur de la sécurité professionnel et pris en charge par les Haïtiens permettra au pays de mieux s'assumer. À cet égard, nous attendons avec intérêt les recommandations du Secrétaire général sur le rôle futur des Nations Unies en Haïti, sur la base d'une évaluation stratégique qui sera effectuée au cours de la période de six mois de prorogation du mandat de la MINUSTAH.

Je voudrais également aborder le problème du choléra, qui sévit à Haïti depuis trop longtemps et qui risque de s'aggraver à cause de l'ouragan. Nous sommes d'avis que, sur le long terme, le meilleur moyen de lutter contre des maladies telles que le choléra est de réduire la pauvreté et d'améliorer les infrastructures, en mettant l'accent sur l'eau, l'assainissement et l'hygiène. Le Japon a apporté son appui à la reconstruction d'Haïti, et notamment au renforcement de la prévention du choléra dans le cadre des institutions internationales, et il continuera de déployer tous les efforts possibles à cet égard.

À long terme, notre partenariat avec Haïti doit reposer sur l'appropriation nationale des processus d'édification de l'État, et notamment des élections. Le passage de l'ouragan a apporté de nouveaux problèmes, mais nous sommes convaincus que le peuple haïtien saura les régler. En fin de compte, un développement pris en charge par les Haïtiens et des institutions renforcées permettront au pays de triompher de toutes les tempêtes. Le Japon sera là pour accompagner les Haïtiens sur cette voie.

Mme Adnin (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Honoré, de son exposé détaillé. Je me joins aux membres du Conseil pour exprimer les sincères condoléances et la sympathie du Gouvernement et du peuple malaisiens aux Gouvernement et au peuple haïtiens suite au drame causé par le passage de l'ouragan Matthew. Nos pensées, nos prières et notre solidarité sont avec le peuple haïtien dans ces moments difficiles.

Le passage de l'ouragan Matthew a pour le moins indéniablement porté un coup sévère aux efforts nationaux et internationaux menés actuellement en appui à la transition politique et en matière de sécurité en cours en Haïti et au développement socioéconomique du pays. Cela étant, nous nous souvenons du courage et de la résilience dont avaient fait montre les Haïtiens au lendemain du séisme de 2010, et nous sommes convaincus qu'ils seront aussi à la hauteur des défis actuels.

La Malaisie reste déterminée à aider à galvaniser et à mobiliser l'appui, l'aide et l'assistance dont a besoin Haïti, et nous n'épargnerons aucun effort pour ce faire. Nous prenons bonne notre de l'exposé complet et édifiant de la Représentante spéciale du Secrétaire général,

Mme Honoré, et tenons à la remercier officiellement, ainsi que la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), l'équipe de pays des Nations Unies et les autres organismes qui œuvrent sur le terrain, des inlassables efforts qu'ils déploient pour répondre aux besoins humanitaires immédiats de la population.

À cet égard, nous nous félicitons de l'appel éclair visant à venir en aide à Haïti, lancé hier par le Secrétaire général. Il est crucial qu'il soit rapidement répondu à cette demande d'aide.

Je tiens aussi à dire que la Malaisie tient à exprimer sa gratitude au Secrétaire général pour avoir reconnu que l'ONU a contribué à la propagation du choléra en Haïti au lendemain du séisme de 2010. Qui plus est, nous nous félicitons de l'ensemble de mesures annoncées par le Secrétaire général à l'occasion de la réunion de haut niveau de l'Assemblée générale, notamment l'intensification des efforts pour construire certains systèmes d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de santé.

C'est peu d'affirmer que l'ouragan Matthew a eu de graves effets néfastes sur Haïti et sa population. Le coût de la reconstruction des infrastructures civiles et des réseaux routier et de communication est énorme. S'agissant de l'assistance immédiate et à court terme à apporter par les acteurs et les institutions des Nations Unies, nous sommes d'avis qu'il convient d'identifier rapidement des projets à effet rapide en vue de stabiliser la situation socioéconomique des Haïtiens étant donné la destruction des récoltes et des stocks alimentaires, et ce afin de garantir la sécurité alimentaire des segments les plus vulnérables de la population.

Mais s'il n'y avait pas eu l'ouragan, les Haïtiens se seraient rendus ce week-end aux urnes pour élire un nouveau Président. Nous comprenons, certes, que le report des élections législatives et présidentielle s'imposait, mais nous espérons qu'elles seront reprogrammées dès que possible. Cela est essentiel pour permettre à Haïti de rester engagé dans la voie du plein rétablissement de l'ordre constitutionnel. À cette fin, nous demandons aux parties et aux acteurs politiques haïtiens de coopérer avec l'administration provisoire et le Conseil électoral provisoire afin que des élections crédibles, sans heurts, transparentes et sans exclusive puissent se tenir dès que possible.

Les résultats des élections municipales publiés en juillet dernier sont un bon exemple à suivre, et nous notons avec satisfaction que dans les 139 conseils municipaux, au moins un membre sur trois est une femme, ce qui est conforme à la disposition constitutionnelle prescrivant un quota de 30 % aux femmes dans la fonction publique. À cet égard, nous engageons la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Honoré, à poursuivre son action de bons offices afin de dégager un consensus et de préparer la voie aux élections présidentielle et législatives.

Dans le même ordre d'idées, nous saluons les efforts visant à renforcer constamment les institutions de l'état de droit en Haïti, en particulier les progrès accomplis par la Police nationale d'Haïti. Nous trouvons encourageantes la coopération et la collaboration étroites entre la Police nationale d'Haïti et la MINUSTAH en termes de planification opérationnelle et de formation, ainsi qu'en termes d'opérations et de patrouilles conjointes pour lutter contre la criminalité et la violence liée aux élections. Il ne fait aucun doute que la situation actuelle est extrêmement difficile pour l'administration provisoire, notamment pour les forces de sécurité qui doivent répondre à des demandes accrues de la population. Nous espérons que la priorité sera accordée à la sûreté, à la sécurité et au bien-être de la population civile, en particulier des femmes et des enfants, des handicapés et des personnes âgées. Nous nous félicitons que le Plan stratégique de la Police nationale d'Haïti pour la période 2012-2016 soit en cours d'application et prenons acte de ce que l'élaboration du Plan stratégique pour la période 2017-2021 a commencé. Nous estimons que ce sont des mesures essentielles sur la voie de l'évaluation des besoins et de l'identification des domaines pour mieux renforcer la Police nationale d'Haïti et lui permettre d'assumer pleinement ses responsabilités, en particulier après la réduction des effectifs et le retrait de la MINUSTAH.

À cet égard, nous appuyons la recommandation du Secrétaire général tendant à une nouvelle prorogation de six mois du mandat de la MINUSTAH. Dans le même temps, nous sommes d'avis que le Secrétariat doit entamer rapidement le travail préparatoire initial concernant la présence et le rôle futurs de l'ONU dans le pays, étant entendu qu'une pleine évaluation stratégique ne peut avoir lieu qu'après l'entrée en fonctions du nouveau Président.

Pour terminer, je tiens une fois encore à exprimer la plus haute appréciation de ma délégation à la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Honoré, à toute l'équipe de la MINUSTAH ainsi qu'à l'équipe de pays des Nations Unies pour leurs efforts

inlassables et assidus à la tête de l'action menée par la communauté internationale pour fournir assistance et secours à Haïti. Elles méritent toute notre gratitude et tout notre respect.

M. Moustafa (Égypte) (*parle en arabe*) : Avant toute chose, je voudrais, à l'instar d'autres, exprimer mes sincères condoléances au peuple et au Gouvernement haïtiens, ainsi qu'aux familles des victimes de l'ouragan destructeur qui a frappé le pays cette semaine. Je voudrais aussi assurer le peuple haïtien de l'appui de l'Égypte en ces temps difficiles. Je saisis cette occasion pour remercier Mme Sandra Honoré de son exposé détaillé et lui exprimer toute notre appréciation et notre appui aux efforts qu'elle et toute son équipe déploient en Haïti.

Haïti se trouve à tournant décisif de son histoire. En effet, il est confronté à des défis énormes sur tous les plans – situation humanitaire désastreuse et persistance de problèmes d'ordre politique, sécuritaire et économique. C'est pourquoi la communauté internationale se doit de redoubler d'efforts pour lui venir en aide en cette période difficile. L'ouragan Matthew a créé une grave situation humanitaire, comme l'a indiqué Mme Honoré, et détruit nombre d'infrastructures essentielles, notamment celles que les autorités haïtiennes comptaient utiliser comme bureaux de vote lors des prochaines élections. De surcroît, Haïti pâtit de la poursuite de la propagation du choléra et d'une crise alimentaire aiguë. C'est pourquoi j'appelle de nouveau la communauté internationale à redoubler d'efforts pour aider Haïti à faire face à la crise humanitaire actuelle.

Face à ces défis, la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) – à laquelle l'Égypte fournit du personnel de police – a joué un rôle central dans la fourniture de l'aide humanitaire au peuple haïtien et a participé aux efforts de secours suite au séisme qui a frappé le pays en 2010. Elle continue de le faire après le passage de l'ouragan. Ces efforts doivent se poursuivre afin d'éviter qu'Haïti se retrouve confronté à une crise humanitaire semblable à celle de 2010.

Dès lors, et à la veille du renouvellement du mandat de la MINUSTAH, l'Égypte appelle à ce que la question soit examinée sous un jour favorable compte tenu de la souffrance actuelle du peuple haïtien et des nombreux problèmes auxquels le pays est confronté. Il faut donc procéder à une évaluation stratégique de la présence de l'ONU en Haïti, en tenant compte de tous les défis actuels et de la manière dont les aborde la MINUSTAH. Cette évaluation doit être assortie de propositions concrètes, notamment en vue d'éliminer les causes profondes de l'instabilité dans le pays.

Le processus politique national qui devait aboutir à la tenue de l'élection présidentielle le 9 octobre a souffert du passage de l'ouragan. Les autorités haïtiennes ont été contraintes de repousser l'élection *sine die* car l'ouragan a détruit un grand nombre de bureaux de vote. Le fait que les autorités comptaient sur les ressources nationales pour financer les élections témoigne clairement de leur détermination à rétablir la stabilité politique dans le pays. Nous sommes convaincus que les autorités haïtiennes réalisent à quel point il est important que l'élection se déroule à la date qui sera fixée pour éviter au pays de sombrer dans une nouvelle crise politique qui aurait des incidences catastrophiques sur les plans économique, social et de la sécurité.

Alors que le Conseil examine la question de la prorogation du mandat de la MINUSTAH, il convient de signaler qu'en dépit de la baisse relative de la criminalité au cours des derniers mois, le nombre de manifestations est en augmentation depuis avril. Cela montre que la situation en matière de sécurité est fragile, en particulier en cette période de crise humanitaire. À cet égard, je tiens à féliciter la MINUSTAH de ses efforts. La Mission joue effectivement un rôle primordial dans le renforcement des capacités et l'édification des institutions nationales, notamment les institutions sécuritaires et judiciaires.

J'appelle les États Membres et les pays fournisseurs de contingents à continuer d'appuyer les autorités nationales et à intensifier leurs efforts pour parachever l'édification des institutions nationales chargées de la sécurité. À cet égard, nous appelons à créer un véritable partenariat avec le Conseil économique et social et la Commission de consolidation de la paix afin de fournir une aide globale à Haïti durant cette phase de transition qui doit permettre au pays de sortir d'une instabilité qui dure depuis des décennies.

Pour conclure, nous appuyons pleinement le peuple et le Gouvernement haïtiens. Nous sommes convaincus qu'ils parviendront à surmonter cette période délicate et complexe.

M. Lucas (Angola) (*parle en anglais*) : Nous remercions Mme Honoré de son exposé sur la situation en Haïti et les activités de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Nous souhaitons la bienvenue à la présente séance au Représentant permanent d'Haïti, et par son intermédiaire, la

République d'Angola présente ses sincères condoléances aux familles des Haïtiens tués par l'ouragan Matthew et au Gouvernement haïtien, qui est confronté à une crise humanitaire aux proportions catastrophiques alors qu'Haïti peine toujours à se relever du séisme de 2010. Les images de chaos et de destruction qui nous sont parvenues sont déchirantes.

Nous regrettons sincèrement les conséquences de cette catastrophe, qui a provoqué le report d'élections présidentielle, sénatoriales et législatives très attendues. Nous espérons que les nouvelles dates seront bientôt annoncées. Les progrès politiques enregistrés au cours de la période considérée, qui ont été balayés par l'ouragan Matthew, sont le fruit du travail remarquable accompli par le Gouvernement, la MINUSTAH et le Département des opérations de maintien de la paix, qui a déployé une mission d'évaluation de la situation politique et des conditions de sécurité en Haïti et exhorté ses interlocuteurs haïtiens à régler la crise de gouvernance prolongée et à mener promptement à bien le processus électoral.

En dépit du calme relatif signalé avant le passage de l'ouragan, la fragilité du pays, causée par l'incertitude politique, est une source de préoccupation. La montée de la violence à caractère politique a suscité la crainte parmi la population et provoqué des manifestations qui ont abouti à la destruction de biens et à des affrontements avec la police, ce qui ne fait qu'aggraver la précarité de la sécurité en Haïti. L'organisation de patrouilles et d'opérations de sécurité conjointes efficaces par la Police nationale d'Haïti et la MINUSTAH a fait reculer la criminalité et permis un encadrement plus énergique des manifestations par la Police nationale. Nous saluons le partenariat en place entre la MINUSTAH, la Police nationale d'Haïti et les autres institutions chargées de maintenir l'ordre. Ces évolutions sont encourageantes, et nous espérons qu'elles permettront de créer des conditions favorables à la tenue de l'élection présidentielle.

Il est pour nous encourageant que le Gouvernement haïtien ait tenu l'engagement qu'il avait pris de mobiliser les fonds nécessaires à l'organisation des élections et que le Directeur général de la Police nationale d'Haïti et le chef de la police et le commandant de la force de la MINUSTAH aient signé le plan de sécurité intégré pour les élections, qui prévoit de déployer une force policière et militaire musclée dans tout le pays pour garantir la sécurité durant la période électorale. La coopération instaurée entre le Gouvernement haïtien, la MINUSTAH, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets et d'autres partenaires internationaux à l'appui du processus électoral afin de fournir un soutien technique et logistique, de former le personnel électoral au dépouillement des bulletins et de mener des campagnes de sensibilisation et d'éducation civique aura sans nul doute une incidence positive sur le processus électoral une fois que celui-ci aura repris.

Nous appuyons la recommandation du Secrétaire général de proroger le mandat de la MINUSTAH pour une nouvelle période de six mois en maintenant les effectifs actuellement autorisés. La catastrophe qui a frappé Haïti changera certainement les plans futurs de la Mission. Nous attendons l'évaluation stratégique des activités futures de la MINUSTAH, en espérant qu'elle tiendra compte du fait que pour que les Haïtiens prennent pleinement en main l'avenir de leur pays, il faut que les conditions requises soient en place. En conséquence, nous exhortons tous les acteurs nationaux à poursuivre le processus politique et électoral, à œuvrer avec détermination et rigueur à la reconstruction du pays et à continuer de renforcer l'état de droit en garantissant la justice et le respect des droits fondamentaux de tous les Haïtiens.

Enfin, nous saluons la réaction rapide de la MINUSTAH et de l'Équipe des Nations Unies pour l'évaluation et la coordination en cas de catastrophe, qui ont évacué un grand nombre de communautés vulnérables touchées par l'ouragan Matthew et fournissent une aide humanitaires aux personnes dans le besoin. Nous espérons qu'une fois surmontée la crise humanitaire actuelle, Haïti relancera sans attendre son processus éle ctoral, qui était en bonne voie avant le passage de l'ouragan Matthew, que la vie de la population haïtienne reviendra à la normale et qu'une paix durable sera rétablie.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : D'emblée, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, de la convocation opportune du présent débat sur la situation en République d'Haïti. Nous nous félicitons du rapport du Secrétaire général (S/2016/753), qui a été présenté par la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), Mme Sandra Honoré, que nous saluons. Nous rendons hommage à son travail et aux efforts inlassables déployés par les hommes et les femmes de la Mission et par les autres acteurs

humanitaire, qui, jour après jour, sans relâche, portent secours au peuple haïtien afin de l'aider à préserver sa stabilité et sa sécurité.

Nous nous associons à la déclaration qui sera faite par l'Ambassadeur du Pérou au nom du Groupe des Amis d'Haïti, dont nous faisons partie.

La République bolivarienne du Venezuela réaffirme son engagement en faveur du présent et de l'avenir du peuple haïtien. Nos pays sont unis par des liens historiques, politiques et culturels profonds. Nous regrettons de tout cœur les pertes tant humaines que matérielles causées par le passage de l'ouragan Matthew. Nous adressons nos condoléances au pays frère d'Haïti et à son gouvernement, et leur exprimons toute notre solidarité. À cet égard, compte tenu de l'état d'urgence décrété en Haïti en raison des dégâts causés par la catastrophe naturelle, et à la demande de son gouvernement, le 6 octobre, mon pays a établi un pont aérien d'aide humanitaire et dépêché une équipe d'assistance rapide pour acheminer plus de 600 tonnes de provisions, nourriture, vêtements, eau potable, couvertures, articles divers, matériaux jetables, tentes et médicaments, afin de venir en aide aux citoyens haïtiens frappés par l'ouragan.

Nous exhortons la communauté internationale à poursuivre et à intensifier sa coopération avec le peuple haïtien. Nous continuerons d'aider ce pays frère des Caraïbes à renforcer ses institutions démocratiques. Nous déplorons le regrettable hasard qui a voulu que l'ouragan se produise juste quelques jours avant que le peuple haïtien ne se rende une nouvelle fois aux urnes pour participer au premier tour des élections présidentielle et législatives partielles. Il sera particulièrement important d'attendre que soit surmontée la situation d'urgence créée par l'ouragan pour mener à terme le processus électoral dans ce pays.

Pour atteindre cet objectif et pour renforcer les institutions politiques d'Haïti, il est absolument essentiel que tous les acteurs politiques du pays privilégient le dialogue et réaffirment qu'ils sont disposés et déterminés à mener à bien le cycle électoral au-delà de leurs propres intérêts personnels. À cet égard, les autorités haïtiennes doivent continuer à encourager les citoyens à participer aux élections à venir, tout en respectant la décision du peuple lors du scrutin. Les tensions politiques de ces derniers mois illustrent l'un des problèmes chroniques de ce pays frère, qui découle de la fragilité de ses institutions.

Depuis sa naissance en tant que république indépendante, le peuple haïtien a subi non seulement les assauts de la nature, mais également le pillage de ses ressources et l'empiètement sur son indépendance, qui ont entravé son développement. La puissance coloniale a fait payer cher à Haïti sa liberté et son indépendance. Tout au long du XIXe siècle, le peuple haïtien a enduré des blocus, des sanctions et le prélèvement de sommes exorbitantes par l'ancienne puissance coloniale, ce qui a miné et affaibli son développement. Tout au long du XXe siècle et en ce siècle même, Haïti a été la victime d'invasions et d'interventions militaires et a subi les ravages des pires dictatures du continent. Tous ces facteurs ont indéniablement nui à sa stabilité.

La lutte contre la pauvreté et l'injustice en Haïti, le pays le plus pauvre des Amériques, exige des efforts extraordinaires de la part des pays de la région et de la communauté internationale. Il est nécessaire de relancer l'appui direct apporté au peuple haïtien par le biais de mécanismes d'assistance stables, afin d'accompagner les efforts déployés par les autorités du pays. À cet égard, et comme cela a été fait après le tremblement de terre dévastateur de 2010, nous devons renforcer les capacités de l'ONU par le truchement de la MINUSTAH afin de réaliser les objectifs de stabilité et de développement de ce pays frère.

Compte tenu du contexte actuel, nous demeurons préoccupés par l'augmentation du nombre de cas de choléra et par les décès causés par le virus. Des centaines de nouveaux cas sont signalés depuis 2010. À ce jour, selon les chiffres de l'ONU, plus de 9 000 Haïtiens sont morts et plus de 750 000 ont été infectés. Dans les six premiers mois de 2016, il y a eu 23 072 nouveaux cas de choléra et 211 morts, ce qui représente une augmentation générale par rapport à la même période en 2015. Tout cela met en évidence l'importance de renforcer les institutions nationales de santé en Haïti, ainsi que leur capacité de répondre à ce problème de santé publique en vue d'empêcher que le choléra ne devienne endémique. Nous saluons les efforts déployés par l'ONU pour atténuer ce grave problème de santé publique, reconnaissant ainsi sa responsabilité morale à l'égard des victimes de l'épidémie, qui a débuté en 2010.

Nous nous félicitons de l'initiative prise par le Secrétaire général de renforcer la réponse d'urgence face à l'épidémie de choléra en Haïti et la nouvelle stratégie adoptée par l'Organisation des Nations Unies dans sa lutte contre sa propagation. Nous considérons qu'il est indispensable d'approuver des ressources additionnelles

pour renforcer le plan national d'élimination du choléra, et de mobiliser un train de mesures d'aide qui fournirait une assistance matérielle et un appui aux Haïtiens directement touchés par l'épidémie. De même, dans le domaine humanitaire, nous sommes préoccupés par la situation d'insécurité alimentaire découlant des changements climatiques dans les Caraïbes, situation que l'ouragan Matthew n'a fait qu'aggraver en détruisant, d'après les projections, presque toutes les récoltes. Au cours du premier semestre de 2016, plus de 3,6 millions d'Haïtiens ont été touchés par ces facteurs climatiques.

Nous pensons que, dans le contexte actuel d'incertitude politique et institutionnelle, qui a été exacerbé par les phénomènes naturels, nous devons continuer d'aider et d'appuyer le peuple haïtien. C'est pourquoi nous estimons que la présence de l'ONU et de la MINUSTAH demeure nécessaire pour aider les autorités haïtiennes à renforcer les capacités de riposte de leurs institutions. Nous attachons une importance particulière à la poursuite de la formation et de la professionnalisation de la Police nationale d'Haïti, qui permettent d'asseoir plus encore la présence et l'autorité de l'État. Il est indispensable que nous continuions d'affecter des ressources à des projets à effet rapide, qui promeuvent l'état de droit, améliorent les services de santé et l'approvisionnement en eau potable, et accroissent la sécurité des citoyens grâce à l'installation de l'éclairage public.

Compte tenu des défis pressants auxquels Haïti est confronté, toute décision concernant l'avenir de la MINUSTAH doit être fondée sur les conditions de sécurité et de stabilité prévalant dans le pays, et ce, dans le cadre du processus de renforcement des capacités institutionnelles et en coordination avec les autorités élues à compter de février 2017. Nous nous félicitons de la recommandation prudente faite par Secrétaire général dans son rapport, s'agissant de prolonger la présence de la MINUSTAH pour une nouvelle période de six mois et de déployer une mission d'évaluation stratégique après le 7 février 2017, date de l'entrée en fonctions du Président nouvellement élu et de la formation d'un nouveau gouvernement, en vue de soumettre au Conseil de sécurité, en avril prochain, des recommandations sur la présence future de l'ONU, ainsi qu'une évaluation précise des effets des événements politiques récents et de l'ouragan Matthew.

Le Venezuela appelle de ses vœux la stabilité politique et sociale d'un Haïti libre et souverain. Notre coopération avec Haïti a connu une expansion et un approfondissement extraordinaires sous la présidence du commandant Hugo Chávez Frías et se poursuit aujourd'hui avec la même détermination. Le Venezuela et les pays de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique travaillaient avec Haïti bien avant le séisme de 2010. Cette coopération solidaire continuera de se renforcer à l'avenir. En outre, depuis 2005, dans le cadre du programme de coopération énergétique Petrocaribe, nous couvrons 100 % des besoins d'Haïti en carburant et 20 % de son électricité, et participons à diverses initiatives considérées comme prioritaires par le Gouvernement haïtien, qui ont eu, ces 11 dernières années, un effet positif sur les efforts de reconstruction de Port-au-Prince et le développement socioéconomique de ce pays frère.

Haïti occupe une place à part dans le cœur des hommes et des femmes du Venezuela. La révolution haïtienne a inspiré les patriotes du XIXe siècle et le libérateur Simón Bolivar, qui avait reçu, il y a 200 ans, le soutien du Président Pétion et des Haïtiens durant la guerre d'indépendance vénézuélienne. C'est un profond sentiment de reconnaissance et de solidarité qui motive le Venezuela à porter assistance à Haïti.

Enfin, mon pays se joint aux efforts déployés dans la région et par la communauté internationale pour aider ce pays frère à surmonter les problèmes économiques et sociaux auxquels il fait face depuis des décennies. Aujourd'hui plus que jamais, une telle coopération doit permettre de créer les conditions socioéconomiques requises pour éradiquer la pauvreté et l'extrême pauvreté dans le pays afin qu'il puisse parvenir à la stabilité politique et renforcer ses institutions, conditions qui doivent impérativement être réunies pour appuyer Haïti dans sa reconstruction et son développement.

M. Lamek (France) : Je voudrais moi aussi commencer par remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Sandra Honoré, pour son exposé très complet, et l'assurer une nouvelle fois du plein soutien de la France en faveur de l'action qu'elle mène sur le terrain, et davantage encore dans les conditions particulièrement difficiles que connaît Haïti ces derniers jours. Elle a tout notre soutien et, à travers elle, je transmets également notre soutien à tout le personnel de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

Je m'associe aux déclarations que prononceront tout à l'heure le représentant de l'Union européenne, ainsi que le représentant du Pérou au nom du Groupe des Amis d'Haïti.

Au moment où Haïti continue d'évaluer le bilan humain et matériel du passage de l'ouragan Matthew, je voudrais adresser moi aussi mes condoléances et celles de la France à l'ensemble des victimes et à leurs proches. Dans cette épreuve, la France se tient aux côtés d'Haïti et mon pays a décidé de répondre sans délai à l'appel des autorités haïtiennes en faveur d'une assistance humanitaire.

Le Président de la République a déclaré que tous les moyens disponibles seraient mobilisés pour mettre en œuvre très vite une aide d'urgence, en coordination avec nos partenaires européens et avec la communauté internationale. Cette mobilisation a d'ores et déjà commencé : dès le 5 octobre, à la demande des autorités haïtiennes, un avion militaire français a effectué des vols de reconnaissance pour évaluer les dégâts intervenus sur les infrastructures nécessaires à l'acheminement de l'aide humanitaire. Soixante militaires français de la sécurité civile et 90 tonnes de matériel, dont deux stations pour produire de l'eau potable, six unités d'assainissement, des kits médicaux et du matériel humanitaire de première urgence ont également été ou sont en voie d'être acheminés sur place. Par ailleurs, les crédits de l'aide alimentaire française à Haïti ont également été réabondés.

Enfin, deux hélicoptères ont été mis à disposition par la Fondation Airbus, à des fins de transport de matériel médical ou de première urgence dans les zones les plus isolées. Tous ces moyens sont bien sûr mis en œuvre, sur le terrain, à la demande du Gouvernement haïtien et dans le cadre fixé par lui et ses représentants dans les régions impactées par la catastrophe. La France appelle également l'ensemble de la communauté internationale à répondre à l'appel d'urgence lancé par les Nations Unies au lendemain de cette catastrophe.

Ce terrible drame nous rappelle une nouvelle fois l'ampleur des défis humanitaires auxquels font face Haïti et sa population. Nous sommes particulièrement préoccupés, dans le contexte actuel, par la résurgence des cas de choléra constatée au cours de l'année 2016. La France appuie pleinement les efforts entrepris par les autorités haïtiennes, avec le soutien des Nations Unies, et a contribué à plusieurs projets de terrain depuis 2010. Elle relaie l'appel du Secrétaire général à renforcer notre mobilisation, et examinera avec attention les propositions qu'il formulera prochainement devant l'Assemblée générale afin d'intensifier les efforts déployés pour lutter contre le choléra en Haïti ainsi que pour fournir une assistance et un appui matériel aux Haïtiens les plus directement touchés par cette maladie. Nous devons faire plus, en tant que communauté internationale, pour éradiquer définitivement le choléra en Haïti.

La France forme le vœu que le processus électoral en cours s'achève dans les meilleurs délais, afin de mettre enfin un terme aux incertitudes qui l'accompagnent. Haïti a plus que jamais besoin d'institutions stables et investies d'une légitimité démocratique, afin d'être en mesure de répondre aux nombreux défis économiques, sociaux et humanitaires auxquels le pays fait face.

La France a pris note du calendrier électoral révisé annoncé par le Conseil électoral provisoire, ainsi que du report des scrutins prévus le 9 octobre en raison des conséquences du passage de l'ouragan Matthew. Nous appelons l'ensemble des acteurs politiques haïtiens, et notamment le Président provisoire, à tout faire pour que ces élections puissent se tenir prochainement et que le retour à l'ordre constitutionnel intervienne le plus rapidement possible. Chacun doit faire preuve de responsabilité et de retenue à cet égard. Il importe que les scrutins à venir, qui sont pilotés par les Haïtiens eux-mêmes, se déroulent de manière transparente, libre, inclusive et crédible. La France apportera sa contribution à cet objectif, en participant à la mission d'observation électorale mise en place par l'Organisation des États américains.

Plus de 12 ans après la création de la MINUSTAH, les conditions sur le terrain ont profondément changé, de même que le type de présence onusienne dont le pays a besoin. Nous sommes progressivement passés d'une situation de maintien de la paix à un contexte où les Nations Unies sont désormais attendues dans le domaine de l'aide au développement et à la construction d'un État de droit robuste. C'est en regardant cette réalité en face que nous serons à même d'apporter l'aide la plus efficace qui soit au peuple haïtien. La sécurité et la stabilisation d'Haïti à long terme dépendent d'abord et avant tout de la prise par les autorités haïtiennes de leurs responsabilités; elles dépendent aussi du développement durable de l'île.

La France se réjouit de voir que la situation sécuritaire est globalement stable. Même si celle-ci reste fragilisée par les tensions politiques liées aux reports successifs du cycle électoral, ces dernières ont été gérées avec compétence par les forces de sécurité haïtiennes. Nous saluons à cet égard la montée en puissance de la Police nationale d'Haïti, qui se manifeste par sa capacité croissante à agir de manière largement autonome.

Il importe désormais que la poursuite des réflexions relatives à l'avenir de la MINUSTAH puisse être engagée dans les meilleurs délais. La France apporte à cet égard son plein soutien aux recommandations formulées dans le dernier rapport du Secrétaire général, s'agissant notamment de la limitation de la reconduction du prochain mandat à six mois seulement ainsi que de la réalisation, avant la fin de ce mandat de six mois, d'une revue stratégique qui devra permettre d'examiner si les conditions sont réunies pour un possible retrait de la MINUSTAH au bénéfice d'une nouvelle forme de présence des Nations Unies. Il nous semble en effet important que la relance du processus de reconfiguration de la Mission ne soit pas indéfiniment retardée par des blocages politiques, sauf à courir le risque de remettre en cause la capacité des Nations Unies à répondre au mieux aux besoins de la population haïtienne.

La situation en Haïti nous interpelle tous, davantage encore aujourd'hui. L'appui de la communauté internationale et l'engagement des Nations Unies demeurent plus que jamais nécessaires. Mais notre responsabilité au sein du Conseil est de tout faire pour qu'ils soient aussi adaptés, aussi efficaces que possible. Les défis auxquels fait face Haïti et les attentes de sa population nous engagent à prendre les décisions qui s'imposent. Les acteurs politiques haïtiens doivent aujourd'hui en être pleinement conscients.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. La Chine a écouté avec attention l'exposé de la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Honoré.

Récemment, l'ouragan Matthew a causé de graves dégâts en Haïti, faisant des centaines de morts et de blessés. La Chine adresse sa compassion et ses condoléances au Gouvernement et au peuple haïtiens. Nous demandons à la communauté internationale d'apporter une aide humanitaire effective à Haïti, en mettant l'accent sur les soins médicaux, l'assainissement et la distribution d'eau potable dans les zones touchées par la catastrophe, de manière à éviter une nouvelle flambée de choléra ou d'autres épidémies. Nous espérons qu'Haïti saura surmonter dès que possible les effets de l'ouragan, reconstruire au plus tôt les maisons endommagées, achever progressivement sa transition politique et prendre la voie de la stabilité et du développement.

Le développement est incontournable pour renforcer la résilience et la capacité de relèvement d'Haïti face aux catastrophes. C'est également la clé fondamentale du règlement de la question concernant Haïti. Nous espérons que le Gouvernement haïtien renforcera la planification, élaborera des stratégies de développement visant à aborder comme il convient la situation dans le pays, accélérera la construction d'infrastructures, fera progresser l'agriculture, le tourisme et d'autres secteurs importants, promouvra l'état de droit, améliorera la situation humanitaire et veillera à ce que les intérêts des groupes vulnérables soient garantis.

La communauté internationale doit honorer rapidement ses engagements d'assistance, renforcer son assistance ciblée et aider le Gouvernement haïtien à accroître ses capacités de gouvernance pour que le pays puisse devenir autonome et parvenir rapidement au développement. La Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), sous la direction de la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Honoré, a joué un rôle important en facilitant le processus électoral et en maintenant la sécurité et la stabilité en Haïti. La Chine exprime sa reconnaissance à cet égard.

Mon pays a toujours affirmé que les opérations de maintien de la paix des Nations Unies devaient s'adapter à l'évolution de la situation dans les pays hôtes, l'objectif ultime étant de s'en retirer. Vu que les conditions globales de sécurité s'améliorent en Haïti et que la Police nationale d'Haïti s'est développée, la MINUSTAH doit envisager de se retirer en temps opportun et ne pas rester indéfiniment en Haïti.

Le Gouvernement haïtien doit assumer lui-même la responsabilité du maintien de la sécurité et de la stabilité nationales. La Chine espère que le Secrétariat et le Gouvernement haïtien renforceront la communication et évalueront en temps voulu la situation en Haïti, tout en assurant la stabilité dans ce pays et le fonctionnement sans heurts du nouveau Gouvernement. Il convient de prendre les dispositions voulues au sujet de la présence future de l'Organisation des Nations Unies en Haïti.

Mme Schwalger (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Nous aussi, c'est avec le cœur lourd que nous avons pris connaissance des informations relatives à la dévastation provoquée par l'ouragan Matthew en République d'Haïti. Nous présentons nos plus profondes condoléances à ceux qui ont perdu des êtres chers, et compatissons avec tous ceux qui ont été blessés ou ont vu leurs biens endommagés et leurs moyens d'existence perturbés.

Il ne fait aucun doute que l'ouragan a gravement exacerbé la situation humanitaire en Haïti, alors que ce pays était déjà aux prises avec une grave sécheresse et une épidémie de choléra. Les besoins en vivres, en abris et en soins médicaux sont pressants. À plus long terme, Haïti aura besoin de soutien pour reconstruire les infrastructures endommagées et enrayer la propagation des maladies. Nos pensées accompagnent la population d'Haïti en ces jours difficiles.

Il est malencontreux que, à cause de l'ouragan, Haïti ait été obligé de reporter le premier tour de scrutin des élections, qui devait avoir lieu la semaine dernière. C'est un revers de plus pour un pays qui a vivement besoin d'une certitude et d'une stabilité politiques après l'échec du processus électoral au début de cette année. Le rapport du Secrétaire général (S/2016/753) indique clairement l'impact que l'incertitude politique en Haïti continue d'avoir sur son évolution vers un avenir stable et prospère. Les progrès en vue de la consolidation de l'état de droit ont été lents. Nous exhortons tous les acteurs politiques haïtiens à faire tout ce qui est en leur pouvoir pour que le processus électoral commence dès que possible, dans des conditions stables et sans violence. Nous demandons également à toutes les personnes compétentes de n'épargner aucun effort pour veiller à ce que les élections soient libres, honnêtes, sans exclusive et transparentes.

Les capacités de la Police nationale d'Haïti continuent de s'améliorer et nous saluons sa détermination à assurer la sûreté et la sécurité de la population haïtienne. Mais elle aura beaucoup à faire avant de devenir indépendante sur le plan opérationnel. Des progrès dans ce domaine sont vitaux pour la reconfiguration à terme de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

Dans ce contexte, la MINUSTAH continue de jouer un rôle important. La Nouvelle-Zélande se félicite du travail fait par la Représentante spéciale et par les pays qui fournissent des contingents à la MINUSTAH après le passage de l'ouragan Matthew et, de façon plus générale, pour soutenir Haïti. Nous nous félicitons de la prorogation du mandat de la MINUSTAH pour six mois. Cependant, nous savons tous que la MINUSTAH ne peut pas rester indéfiniment en Haïti et qu'elle doit évoluer au fur et à mesure que la situation sur le terrain le permet. Il importe que nous jetions dès maintenant les bases nécessaires afin que cela se produise en douceur et de manière responsable. Nous sommes rassurés par le fait que la MINUSTAH et l'équipe de pays des Nations Unies poursuivent les préparatifs pour la transition de la Mission en élaborant un plan à cet effet. Nous appuyons aussi l'appel lancé par le Secrétaire général pour qu'une mission d'évaluation stratégique soit entreprise d'ici à la fin du prochain mandat de la MINUSTAH.

Pour que la transition de la MINUSTAH réussisse, elle doit bénéficier d'une appropriation nationale authentique. Il incombera au Gouvernement qui résultera du processus électoral à venir de la mettre en œuvre. Nous espérons donc que l'évaluation stratégique sera achevée après la mise en place du nouveau Gouvernement et qu'elle traduira comme il convient les vues et les priorités de ce dernier. Cela fait qu'il est encore plus pressant de veiller à ce qu'un Président dûment élu et légitime soit investi de ses fonctions au début de l'année 2017. En tout état de cause, nous exhortons l'Organisation des Nations Unies à tout mettre en œuvre pour obtenir la participation des parties prenantes haïtiennes compétentes au moment d'évaluer sa présence future en Haïti.

Nous regrettons l'impact que le choléra continue d'avoir sur la population d' Haïti. L'Organisation des Nations Unies a pour responsabilité d'aider à lutter contre l'épidémie et d'y mettre fin, ainsi que de fournir un soutien approprié aux victimes du choléra. Nous remercions le Secrétaire général des efforts qu'il déploie pour améliorer la réaction de l'ONU face à la crise du choléra et nous attendons avec intérêt que la nouvelle approche de l'Organisation ait des résultats directs et positifs.

Haïti se trouve encore une fois à une étape cruciale sur la voie de la restauration d'une démocratie sans exclusive et représentative. Nous espérons qu'au cours des prochains mois Haïti pourra se relever du passage de l'ouragan Matthew et achever une transition politique pacifique. Nous espérons également que le Conseil restera uni pour soutenir Haïti pendant la période critique actuelle.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Sandra Honoré, d'avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2016/753).

L'Uruguay s'associe à la déclaration qui sera faite par le représentant du Pérou au nom du Groupe des Amis d'Haïti.

Mon pays manifeste sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement haïtiens et leur présente ses condoléances à la suite des pertes en vies humaines

et déplore les dégâts matériels causés par le passage de l'ouragan Matthew. Comme le Secrétaire général adjoint aux affaires humanitaires, M. Stephen O'Brien, nous en a informés, cet ouragan a provoqué la pire crise humanitaire en Haïti depuis le séisme de 2010. Nous nous félicitons de ce que l'aide internationale parvienne au pays et du rôle important que continuent de jouer sur le terrain l'Organisation des Nations Unies et la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Nous avons également accueilli avec une grande satisfaction la nouvelle approche annoncée par le Secrétaire général pour s'attaquer à l'épidémie de choléra à deux niveaux, le premier visant à intensifier l'appui aux interventions et à la lutte contre le choléra, et le deuxième visant à fournir une assistance matérielle aux personnes les plus touchées par l'épidémie.

Nous observons également avec satisfaction les progrès constants réalisés par la Police nationale d'Haïti et nous en encourageons le développement afin qu'elle soit mieux en mesure d'assurer la sécurité de la population. Nous nous réjouissons d'apprendre que, même dans des circonstances aussi difficiles, le pouvoir exécutif ait réaffirmé son attachement à la réalisation d'efforts conjoints avec le Conseil électoral provisoire pour organiser les élections dans les plus brefs délais et garantir la passation des pouvoirs le 7 février 2017 à un président démocratiquement élu.

Nous attendons donc avec intérêt le nouveau calendrier électoral. D'après ce qui nous a été communiqué, il devrait être annoncé demain. Malgré cela, nous restons convaincus qu'il est opportun que la mission d'évaluation stratégique soit menée à bien indépendamment de l'établissement du calendrier électoral. Cette nécessaire évaluation stratégique nous permettra de déterminer quel type de présence des Nations Unies s'impose réellement en Haïti.

L'Uruguay, en particulier, a été présent sur le terrain en Haïti depuis la création de la MINUSTAH, en 2004, et jusqu'à aujourd'hui. Mus par la même détermination qui nous anime depuis le départ, nous sommes aujourd'hui conscients que le retrait progressif de la MINUSTAH est la direction qu'il faudra continuer de suivre dûment, en entamant un processus de transition responsable qui conduise à une consolidation des institutions du pays, en vue de permettre le développement d'Haïti et le bien-être de sa population.

Je tiens, pour terminer, à exprimer une nouvelle fois la reconnaissance de mon pays aux femmes et aux hommes qui travaillent à la MINUSTAH face au dévouement et à l'engagement avec lesquels ils se consacrent au relèvement et à la stabilisation d'Haïti, dans bien des cas au prix de leur vie, comme, notamment les membres uruguayens de la Mission, dont je salue la mémoire.

M. Oyarzun Marchesi (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je tiens, pour commencer, à remercier le Secrétaire général de son dernier rapport (S/2016/753) et la Représentante spéciale, Mme Sandra Honoré, de l'exposé qu'elle a présenté.

Suite au passage de l'ouragan Matthew, Haïti subit une nouvelle crise, une nouvelle crise humanitaire, la plus grande depuis le séisme de 2010. Nous déplorons profondément ce nouveau coup de la nature. L'Espagne, dès les premiers moments, a été en contact avec les autorités haïtiennes et, en coordination avec la communauté internationale, a rapidement mobilisé une aide d'urgence. Je ne m'y arrêterai pas; je dirai simplement que cette aide s'élève à plus d'un demi-million de dollars et que deux envois ont été effectués les 10 et 11 octobre. Ce qui importe, c'est l'immédiateté de la réaction de l'Espagne, et cette immédiateté illustre, simplement, la solidarité traditionnelle de tous les Espagnols avec Haïti, pays cher à nos cœurs. L'Espagne maintient et maintiendra son engagement envers Haïti, qui demeure – je tiens à le souligner – le principal récipiendaire de l'aide publique au développement de l'Espagne dans le monde.

La situation tragique d'Haïti après le passage de l'ouragan nous oblige à réfléchir à la nécessité dans laquelle se trouve le pays de se doter d'urgence d'un gouvernement élu dans le cadre d'élections démocratiques, ouvertes à tous, libres et transparentes pouvant proposer un solide cadre institutionnel qui permette au pays de poursuivre son développement et d'être mieux à même de relever les principaux défis qui l'attendent. Il est donc de la plus haute importance que le Gouvernement fixe le plus rapidement possible une nouvelle date pour les élection –, qui étaient prévues le 9 octobre – et réactive ainsi le processus électoral en cours. Le rétablissement de l'ordre constitutionnel dans le pays est aujourd'hui plus que jamais prioritaire.

L'Espagne considère que le rôle de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) demeure fondamental pour garantir les conditions de sécurité nécessaires dans le pays. Dans les circonstances actuelles, la contribution de la Mission à la sécurité du processus électoral sera encore plus importante. C'est pourquoi l'Espagne est favorable au

renouvellement du mandat de la MINUSTAH jusqu'en avril 2017.

Comme le recommande le Secrétaire général, nous devons maintenir l'effectif actuellement autorisé, ce que nous estimons indispensable pour que la Mission puisse exécuter son mandat. L'Espagne considère également qu'il est indiqué de déployer la mission d'évaluation stratégique, quand les conditions nécessaires seront réunies, afin de déterminer quels doivent être le rôle et la présence des Nations Unies en Haïti à l'expiration du mandat de la MINUSTAH.

L'Espagne a toujours affirmé, dans ses déclarations au Conseil, que les décisions concernant la MINUSTAH doivent être prises avec souplesse, en fonction des analyses et prévisions à court et moyen terme, et de l'évolution de la situation politique et des conditions de sécurité. Pourquoi? Simplement pour ne pas mettre en péril les progrès accomplis. Nous considérons que le processus d'évaluation, dans le cadre de la mission d'évaluation stratégique, doit se faire en étroite collaboration avec le nouveau gouvernement haïtien si l'on veut assurer le succès de la transition. Il serait donc utile de déployer la mission d'évaluation une fois que le nouveau Président démocratiquement élu en Haïti aura pris ses fonctions et, de préférence, après la prise de fonctions de son nouveau gouvernement.

L'Espagne tient à souligner que ces recommandations, en plus de s'appuyer sur les résultats de la mission d'évaluation stratégique, doivent tenir compte de la situation politique et institutionnelle du pays et en évaluer les effets sur la stabilité et la sécurité d'Haïti. Nous soutenons également que le Conseil doit travailler de la manière la plus inclusive et la plus transparente possible et tenir toujours compte dans ses décisions des intérêts et des vues des États qu'elles touchent. C'est pourquoi nous écouterons avec beaucoup d'attention la déclaration de notre cher collègue l'Ambassadeur d'Haïti, ses observations et ses attentes concernant la MINUSTAH, ainsi que la contribution des pays qui fournissent des contingents à cette Mission.

Enfin, l'Espagne s'associe à la déclaration que fera par la suite l'observateur de l'Union européenne.

M. Ciss (Sénégal) : Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général de son exposé détaillé ainsi que de son travail remarquable à la tête de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH).

Je tiens également à exprimer les sincères condoléances ainsi que la solidarité du Gouvernement et du peuple sénégalais au peuple haïtien frère, encore terriblement frappé suite au passage dévastateur de l'ouragan Matthew au début de ce mois. Cet ouragan, il faut le dire, a rendu encore plus complexes les conditions de vie déjà difficiles des populations haïtiennes, et les chiffres de cette catastrophe, que nous avons tous entendus et sur lesquels je n'ai pas besoin de revenir, font état d'importantes pertes humaines et d'importantes destructions matérielles. À cela, hélas, s'ajoute une multiplication des cas de choléra, que les inondations et les dommages subis par de nombreux centres de santé durant l'ouragan ne pourraient qu'aggraver. C'est donc pour mon pays le lieu d'appeler une fois de plus la communauté internationale à se mobiliser pour apporter une assistance humanitaire à la mesure des dévastations subies par le peuple haïtien.

À la situation d'urgence ainsi créée par cette catastrophe s'ajoute le nouveau retard apporté au processus électoral, et ceci malgré les efforts des autorités haïtiennes, qui, comme on le sait, ont dû renvoyer à plus tard les échéances électorales. Toutefois, malgré cette nouvelle épreuve, mon pays voudrait inviter le Gouvernement haïtien à ne ménager aucun effort pour organiser dans les meilleurs délais des élections libres, transparentes et crédibles. D'ores et déjà, nous nous félicitons du remarquable travail de bons offices effectué par la Représentante spéciale, Mme Honoré. Nous la félicitons également des efforts qu'elle et son équipe mènent en vue d'un retour à l'ordre constitutionnel, à la paix, à la stabilité et à la prospérité en Haïti. La Représentante spéciale peut évidemment compter avec le soutien renouvelé du Gouvernement sénégalais.

Je voudrais également rendre hommage à la MINUSTAH, non seulement pour son rôle dans le contexte difficile de ces derniers jours, mais pour tous ses efforts en Haïti, dont l'un des plus marquants est sans doute sa collaboration avec la Police nationale d'Haïti, en vue de la sécurisation des élections. Le Sénégal, qui est présent au sein de la Mission grâce à ses unités de police, exhorte le Conseil à apporter tout le soutien nécessaire à la Mission, en appuyant les recommandations issues de la récente mission effectuée par le Département des opérations de maintien de la paix dans le pays du 30 juin au 3 juillet.

Le Président (*parle en russe*) : Je vais à présent faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Fédération de Russie.

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Sandra Honoré, d’avoir présenté le rapport du Secrétaire général (S/2016/753) sur l’activité de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), qu’elle dirige, ainsi que de son exposé détaillé sur la situation dans le pays. Nous exprimons toutes nos condoléances aux familles des victimes de l’ouragan Matthew, qui s’est abattu sur les Caraïbes la semaine dernière. Nous espérons qu’avec l’aide de la communauté internationale, Haïti pourra se reconstruire très rapidement après cette catastrophe.

Nous prenons note de ce que, en raison de l’ouragan, les élections présidentielle et législatives dans le pays ont dû être une nouvelle fois reportées. Nous espérons que Mme Honoré présentera le prochain rapport quand Haïti aura un Président élu.

Nous continuons de suivre l’évolution de la situation politique dans cet État insulaire. Plus de trois mois après l’expiration du mandat de 120 jours du Président par intérim, l’Assemblée nationale doit encore adopter des mesures pour assurer la continuité de l’exécutif, comme le prévoit l’Accord du 5 février. Malheureusement, le pays demeure confronté à des incertitudes politiques et institutionnelles qui font obstacle à son développement socioéconomique durable. Nous exhortons toutes les parties prenantes clefs dans le pays à déployer des efforts conjoints pour s’atteler aux tâches les plus urgentes aujourd’hui, en particulier la conclusion du processus électoral par la nomination d’un nouveau chef de l’exécutif, dans l’intérêt de tous les Haïtiens.

Nous accueillons favorablement l’intention du Gouvernement degarantir des élections transparentes et démocratiques, lesquelles doivent se dérouler sans intervention extérieure. Nous sommes heureux que, depuis plusieurs mois, les préparatifs techniques de cet important événement n’aient connu aucun revers, et nous espérons que ce marathon électoral se terminera bientôt. Haïti ne peut pas se permettre de se retrouver dans une nouvelle impasse alors que sa population connaît d’innombrables problèmes socioéconomiques.

Nous tenons également à exprimer nos préoccupations concernant la multiplication des cas de choléra. D’un côté, nous saluons les mesures robustes qui ont été prises par les Nations Unies pour lutter contre cette dangereuse maladie et en surmonter les conséquences. De l’autre, Port-au-Prince doit également jouer le rôle qui lui revient pour s’occuper des questions telles que l’approvisionnement en eau, l’assainissement et la fourniture des services de santé. Le règlement de ces problèmes dépendra non seulement d’une aide financière extérieure mais également des efforts consentis par les autorités administratives locales. Autre priorité : il faut informer les populations sur cette maladie et sur les moyens d’éviter l’infection. En effet, mieux vaut prévenir que guérir.

Nous souhaitons que la MINUSTAH s’acquitte intégralement de son mandat. Les capacités de la Police nationale d’Haïti ne cessent de croître, et elle a fait la preuve de son aptitude et de sa détermination à assurer le maintien de l’ordre public. Il est encourageant que la criminalité soit contenue. Les grèves sont essentiellement motivées par des facteurs socioéconomiques, comme dans d’autres pays du monde. La police a été en mesure de maîtriser les manifestations de masse; elle continue de bénéficier d’un appui de la MINUSTAH mais va devoir, à court terme, devenir entièrement indépendante sur le plan opérationnel, conformément à la législation nationale.

Nous nous tenons prêts à étudier soigneusement l’examen de la présence des Nations Unies dans le pays, lequel, dans l’idéal, devra être réalisé après les élections et la prestation de serment du nouveau Président de la République, et qui devrait également inclure une évaluation du professionnalisme et des effectifs de la Police nationale d’Haïti. Nous espérons que ce document fera le bilan des activités de ces dernières années et énoncera les modalités d’une diminution progressive de la présence des Nations Unies dans le pays. Dans le cadre des préparatifs de cette étape, nous devons établir un plan pour la période de transition et nous attacher à renforcer la MINUSTAH.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant d’Haïti.

M. Régis (Haïti) : Je m’en voudrais de ne pas exprimer, à l’entame de mon exposé, les profonds remerciements et la vive gratitude du Gouvernement et du peuple haïtiens pour les mots de sympathie et les témoignages de solidarité à l’endroit d’Haïti suite au passage destructeur de l’ouragan Matthew la semaine dernière et aux conséquences dramatiques qui en résultent. Merci, merci, merci à tous, au nom du Gouvernement et du peuple haïtiens.

Je me réjouis de l’occasion qui m’est offerte une nouvelle fois de faire valoir la position du Gouvernement haïtien sur l’important rapport (S/2016/753) que vient

de présenter le Secrétaire général sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), conformément à la résolution 2243 (2015) du 15 octobre 2015 du Conseil de sécurité. Qu'il me soit également permis d'exprimer au Conseil de sécurité la vive gratitude du Président de la République et du Gouvernement haïtien pour son engagement indéfectible, depuis bientôt 12 ans, aux côtés du peuple haïtien dans le processus de consolidation de l'état de droit et de la démocratie en Haïti.

Le Gouvernement haïtien tient à féliciter également le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, pour la qualité de son rapport au Conseil de sécurité. Ce document témoigne, s'il en était encore besoin, du leadership dont il a constamment fait preuve pour assurer la réussite du mandat de la MINUSTAH. Avec le souci de l'équilibre et de l'objectivité qu'on lui connaît, il analyse en profondeur les différentes dimensions de la crise haïtienne découlant de l'interruption, en janvier 2016, du processus électoral, les difficultés d'ordre institutionnel, les obstacles structurels et conjoncturels auxquels le pays est confronté à ce tournant critique, et fait part de ses préoccupations concernant les défis nombreux qui se posent, en matière de sécurité, de droits de l'homme ou sur le plan humanitaire. Il se penche également, dans ce rapport, sur les avancées réalisées, tout en soulignant le chemin qui reste à parcourir en vue de parachever le cycle électoral en cours, qui, tout le monde le sait, revêt une importance cruciale pour la stabilité à long terme du pays.

Le Gouvernement a pris bonne note des observations du Secrétaire général. Le retour à l'ordre constitutionnel le 7 février 2017 – telle est en effet l'ardente obligation qui incombe aux autorités haïtiennes. Le Président de la République, S. E. M. Jocelerme Privert, en a fait l'axe essentiel de son action à la tête de l'État. Comme il l'a souligné à maintes reprises, notamment le 23 septembre 2016 à la tribune de l'Assemblée générale (voir A/71/PV.17), il n'a d'autre mandat que celui dont il a été investi par l'Assemblée nationale aux termes de l'accord du 5 février 2016, à savoir le parachèvement et la conclusion du processus électoral. Fort de cette responsabilité historique, il met tout en œuvre pour instaurer les conditions propices à l'organisation par le Conseil électoral provisoire (CEP) d'élections présidentielle et législatives libres, inclusives et honnêtes, permettant le renouvellement et la normalisation de nos institutions démocratiques.

Les résultats obtenus à ce jour sont probants. Le Conseil électoral a pris sa vitesse de croisière. Le processus électoral va bon train et ce, en dépit des aléas d'une conjoncture économique et financière des plus difficiles, marquée entre autres choses par le gel ou la réduction de l'aide au développement. Sur un budget total estimé à 55 millions de dollars, le Gouvernement a déjà décaissé une première tranche de 25 millions de dollars devant permettre au CEP de réaliser le premier tour des joutes électorales. La campagne a été lancée le 23 août. La refonte de la machine électorale, rendue plus fiable conformément aux recommandations de la Commission indépendante d'évaluation et de vérification électorale, garantit la tenue d'un scrutin honnête et transparent. Le premier tour des élections était prévu le 9 octobre.

Ces élections à venir représentent un passage obligé. Elles seules permettront de dissiper « l'incertitude politique » persistante dont fait état le rapport du Secrétaire général (*S/2016/753, par. 10*), de surmonter la crise institutionnelle et de s'attaquer enfin aux carences structurelles qui entravent l'entreprise de modernisation économique et sociale du pays et sont autant d'obstacles au plein épanouissement des droits de l'homme. Le Gouvernement est reconnaissant au Secrétaire général d'avoir salué dans son rapport les signaux prometteurs qui se reflètent dans l'engagement des autorités haïtiennes d'assumer une meilleure prise en charge de

> « toutes les facettes du processus électoral [en cours], y compris les volets financier et opérationnel » (*ibid., par. 58*).

De même, il lui sait particulièrement gré de l'appel à une collaboration constructive lancé à tous nos partenaires internationaux de coopération pour qu'ils envisagent l'octroi de contributions additionnelles visant à renforcer les capacités du Conseil électoral à gérer les aspects logistiques du processus électoral.

Enfin, le Gouvernement s'associe pleinement à l'invitation qui leur est lancée de redéployer des missions d'observation électorale et des missions d'experts, afin de diversifier les paliers d'examen approfondi et de favoriser la confiance dans le processus électoral.

Sur le plan de la sécurité, le Gouvernement considère que dans le contexte actuel, le soutien de la MINUSTAH à la Police nationale d'Haïti en vue de renforcer le climat de sécurité indispensable à la réussite du processus électoral demeure un élément crucial. Voilà pourquoi il prend note avec le meilleur intérêt de

la recommandation faite par le Secrétaire général de proroger le mandat de la MINUSTAH pour une période additionnelle de six mois, soit jusqu'au 15 avril 2017.

En ce qui a trait à une présence à plus long terme de la MINUSTAH, le Gouvernement est favorable à l'envoi, après les élections, de la mission d'évaluation stratégique, dont le principe a déjà été convenu. Il est bien entendu qu'il appartiendra au prochain gouvernement sorti des urnes de définir conjointement avec les membres du Conseil de sécurité les termes de référence de la future Mission ainsi que les contours de la nouvelle configuration. Quoiqu'il en soit, nous croyons utile de rappeler la position de principe du Gouvernement sur le plan de transition en cours de la MINUSTAH, ainsi que sur le profil de la Mission future, lesquels doivent tenir pleinement compte de l'évolution de la situation sur le terrain. Le bon déroulement des prochaines élections devrait constituer à cet égard un indicateur clef pour ce qui est des perspectives de la stabilisation et des besoins à moyen et long terme en matière de sécurité.

L'essentiel est de s'assurer de la durabilité des acquis de ces 12 années de présence de la MINUSTAH et de permettre aux institutions haïtiennes, notamment la Police nationale d'Haïti, de prendre graduellement et efficacement le relais des fonctions assumées jusque-là par la Mission. Dans l'immédiat, et en lien avec le processus électoral en cours, nous appuyons les démarches du Département des opérations de paix auprès des pays contributeurs pour combler le déficit actuel de 250 policiers et atteindre le niveau autorisé de 951 membres.

Le rapport du Secrétaire général met en relief un certain nombre d'autres défis et fait état de ses préoccupations au sujet notamment de la détérioration de la situation sociale, économique et humanitaire. Il y a lieu de souligner que la diminution récente des flux d'aide publique au développement et le gel de divers programmes de coopération ont contribué à réduire de façon significative les investissements publics dans les infrastructures essentielles tout en limitant la capacité d'intervention des Nations Unies au titre de l'aide humanitaire auprès des groupes les plus vulnérables d'Haïti.

De surcroît, la recrudescence de l'épidémie de choléra est venue s'ajouter à une situation sanitaire déjà profondément préoccupante. À cet égard, tout en exprimant le souhait que soient engagés au plus tôt de nouveaux pourparlers au plus haut niveau entre Haïti et l'ONU sur la problématique de l'épidémie, le Gouvernement tient à saluer l'intensification des efforts que déploie le Secrétaire général en vue de mettre en place un programme d'action plus substantiel destiné à offrir « une aide et un soutien matériels aux Haïtiens directement touchés par le choléra » (*ibid*, *par. 62*), notamment aux victimes de la maladie et à leurs familles.

Le Gouvernement note aussi avec le plus haut intérêt l'appel urgent du Secrétaire général aux États Membres pour qu'ils manifestent leur solidarité à l'égard du peuple haïtien en augmentant leurs contributions afin d'éradiquer le choléra et de fournir une aide aux victimes.

Dans cet ordre d'idées, je m'en voudrais de ne pas souligner la nouvelle approche adoptée récemment par l'Organisation des Nations Unies à l'égard de l'épidémie de choléra qui sévit depuis 2010 en Haïti. Dans une attitude qui ne manque pas de noblesse et qui lui fait honneur, le Secrétaire général, s'appuyant sur les conclusions d'enquêtes irréfutables, a officiellement reconnu que l'ONU avait une responsabilité morale envers les victimes de l'épidémie de choléra et que, par conséquent, compte tenu du rôle qu'elle avait elle-même joué dans le déclenchement de l'épidémie et les souffrances des victimes, il incombait à l'Organisation de faire bien davantage et de tout mettre en œuvre pour aider Haïti à la surmonter.

Nous saluons cette nouvelle attitude courageuse qui fait écho à la souffrance des victimes et qui, par-dessus tout, envoie un message clair à la communauté internationale quant à la nécessité de passer de la parole aux actes afin d'aider Haïti à faire face à une situation humanitaire qui vient de s'aggraver de façon particulièrement alarmante par suite du passage de l'ouragan Matthew.

Plus qu'un impératif moral, i1 s'agit pour les Nations Unies d'un devoir de solidarité internationale, qui exige un effort beaucoup plus substantiel que ceux consentis jusque-là pour intensifier sensiblement la lutte contre le choléra, en ralentir la progression et, à terme, y mettre fin, en aidant l'État haïtien à se doter des infrastructures nécessaires pour remédier aux problèmes structurels liés à l'approvisionnement en eau potable, à l'assainissement et aux soins de santé en Haïti. Nous souhaitons que la nouvelle approche en deux volets préconisée par le Secrétaire général donne lieu à un programme d'action ambitieux qui soit enfin à la hauteur des enjeux, et que le peuple haïtien ne cesse depuis longtemps d'appeler de tous ses vœux.

Dans le même esprit, nous saluons l'élan de solidarité internationale qui se manifeste à l'égard des populations sinistrées d'Haïti à la suite du passage de l'ouragan de la semaine dernière qui, comme le Conseil le sait, a induit des dégâts d'une ampleur incommensurable dans différentes régions du pays, notamment dans le sud, et qui, le Conseil le comprend aisément, ont occasionné le report à une date ultérieure, des élections générales fixées initialement au 9 octobre 2016.

Le Gouvernement de la République d'Haïti est profondément reconnaissant à tous les pays amis, à tous les partenaires de coopération, aux Nations Unies et à toutes les organisations non gouvernementales, qui s'engagent spontanément et généreusement aux côtés du peuple haïtien confronté, une fois de plus, à une situation qui frise la tragédie dans certaines régions touchées. Le Gouvernement sait gré aux Nations Unies de l'appel conjoint du 10 octobre 2016 à la solidarité internationale aux fins de collecter 120 millions de dollars pour être en mesure de venir en aide durant les trois prochains mois aux communautés dramatiquement affectées par le cyclone Matthew.

Afin d'éviter les phénomènes de fragmentation abusive et d'inefficacité de l'aide – dont malheureusement le pays a trop fait l'expérience par le passé – le Gouvernement souhaite ardemment que les actions de la solidarité internationale et les interventions des donateurs se conjuguent harmonieusement à celles des acteurs locaux et soient canalisées adéquatement dans le cadre des mécanismes existants de coordination de la coopération externe qui, d'ailleurs, ont déjà fait leurs preuves.

Le pays se trouve à un tournant décisif. Les prochaines élections auront une valeur de test pour la consolidation de la culture démocratique, la stabilité à long terme du pays, sa modernisation économique et son développement. Le Gouvernement en est conscient et entend se montrer à la hauteur de l'enjeu et de sa mission. Il est prêt à consentir tous les sacrifices et à assumer jusqu'au bout ses obligations, malgré l'extrême précarité des moyens disponibles. Il en appelle à la coopération de tous les partenaires d'Haïti – notamment sur le plan logistique, financier et opérationnel – pour permettre au Conseil électoral provisoire de mener à bien le processus électoral et de s'acquitter avec efficience et efficacité de la mission impérieuse qui est la sienne dans cette conjoncture délicate.

À tous ses partenaires de la communauté internationale, le Gouvernement haïtien renouvelle l'assurance qu'il ne ménagera aucun effort pour garantir le succès des prochaines élections, gage d'une transition politique pacifique et du retour à un ordre constitutionnel fonctionnel, condition d'une stabilité politique durable.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Brésil.

M. de Aguiar Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Nous remercions la Fédération de Russie d'avoir organisé ce débat très important sur la situation en Haïti. Je voudrais aussi remercier Mme Sandra Honoré, Représentante spéciale du Secrétaire général, de son exposé et lui réitérer la gratitude et le respect de mon gouvernement pour son travail et son appui continus à la consolidation de la paix et de la démocratie en Haïti. Et je remercie l'Ambassadeur Denis Régis de sa déclaration.

Le Brésil se tient aux côtés d'Haïti à un autre moment difficile. Le passage de l'ouragan Matthew dans les Caraïbes la semaine dernière y a provoqué la pire crise humanitaire depuis le séisme dévastateur survenu il y a six ans. Nous adressons nos sincères condoléances aux familles de ceux qui ont perdu la vie et nous réaffirmons notre disposition à aider le Gouvernement haïtien à fournir une assistance immédiate aux centaines de milliers de personnes qui en ont un besoin urgent. Nous félicitons les contingents de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) de leur engagement et nous saluons le travail qu'ils effectuent en ces jours difficiles pour Haïti. Avant même l'arrivée de l'ouragan, les membres du personnel militaire du contingent brésilien de la Mission était déployé dans les régions les plus vulnérables du pays. Déployant des efforts impressionnants, ils ont dégagé les routes et préparé les aéroports à recevoir l'aide humanitaire à Les Cayes. Ils ont été les premiers à arriver par la route à Jérémie, chef-lieu du département le plus touché. À l'heure où je m'adresse au Conseil, ils sont déjà en train d'aider les autorités haïtiennes dans la phase la plus difficile des activités de reconstruction.

Malgré le report nécessaire et justifié du premier tour des élections, les autorités haïtiennes ne doivent pas ralentir la dynamique en place et se hâter de fixer une nouvelle date de scrutin. Le Brésil engage vivement les acteurs politiques à coopérer pour le bien de la population et à unir leurs forces en vue de garantir le retour à la pleine normalité constitutionnelle en menant à bien le processus électoral déjà en cours afin d'assurer la tenue d'élections présidentielle et législatives libres, régulières, ouvertes et transparentes.

Il est également essentiel de veiller à ce que les parties prenantes politiques en Haïti n'épargnent aucun effort pour encourager les citoyens à favoriser un taux de participation plus élevé aux prochains tours de scrutin.

Le Brésil souscrit à l'évaluation du Secrétaire général concernant la stabilité et la sécurité en Haïti, tout en reconnaissant que la situation sécuritaire reste relativement calme mais fragile, du fait de l'incertitude politique qui règne dans le pays. Il existe encore des raisons de se préoccuper au sujet de la sécurité, notamment l'activité des bandes, la contrebande d'armes et la violence à motivation politique. Nous appuyons la proposition de proroger le mandat de la MINUSTAH de six mois supplémentaires, jusqu'au 15 avril 2017, en maintenant les effectifs militaire et de police à leurs niveaux actuels. Dans l'allocution qu'il a prononcée dernièrement devant l'Assemblée générale (voir A/71/PV.17), le Président provisoire, M. Locelerme Privert, a affirmé que les composantes militaire et de police continuent d'avoir un rôle très pertinent dans les opérations logistique, humanitaire et sécuritaire.

S'agissant de la mission d'évaluation stratégique de la MINUSTAH chargée de faire des recommandations sur la présence et le rôle futurs des Nations Unies dans le pays, nous comptons qu'elle se fera après l'entrée en fonctions du nouveau Président et la formation d'un nouveau Gouvernement. Il est essentiel pour le succès de toute future décision de veiller à ce que l'ONU pilote ce processus central en consultation avec les interlocuteurs haïtiens appropriés. Il est essentiel aussi de faire en sorte que le processus de reconfiguration tienne compte des conditions sur le terrain et de la nécessité de préserver et de consolider les progrès qui ont été enregistrés ces 12 dernières années. Tout jugement préconçu de la situation peut mettre en péril les investissements faits jusqu'à présent par la communauté internationale dans la stabilisation du pays.

Nous partageons l'observation du Secrétaire général selon laquelle la Police nationale d'Haïti n'est pas encore indépendante sur le plan opérationnel et compte toujours sur l'appui international, notamment celui de la MINUSTAH, pour s'acquitter de son mandat constitutionnel. En dépit des meilleurs résultats qu'elle obtient en matière de prévention de la criminalité et de maîtrise des troubles civils, nous notons avec regret que la force de police ne pourra pas atteindre le niveau d'effectifs prévu de 15 000 membres d'ici la fin de l'année, comme c'était initialement envisagé. En outre, nous sommes préoccupés par le fait que le Plan de développement de la Police nationale d'Haïti pour la période 2012-2016, qui est l'un des points de référence de la Mission, n'a été qu'à moitié mis en œuvre.

Durant la période de transition, nous engageons le Conseil de sécurité à continuer d'utiliser les outils prévus dans le mandat de la MINUSTAH en vue de la mise en place de projets à effet rapide et de projets de lutte contre la violence au sein des communautés, ainsi que d'un corps de génie adapté. L'expérience accumulée en Haïti a clairement montré que ce type d'initiatives bénéficiait directement à la population locale et contribuait à renforcer la confiance à l'égard du processus de paix et de la Mission tout au long de son cycle de vie. Toute présence future de l'Organisation en Haïti devra tenir compte de cette expérience concluante et veiller à la continuité de ces activités dans l'intérêt de la viabilité des efforts de reconstruction.

La situation humanitaire continue de susciter de profondes préoccupations. L'ouragan Matthew a eu des contrecoups sur les conditions de vie d'un grand nombre de personnes déplacées – 61 000 actuellement –, alors que le nombre de nouveaux cas de choléra augmente et que la sécurité alimentaire et nutritionnelle diminue dans les zones rurales. Nous saluons l'activité que déploient inlassablement le Gouvernement haïtien et l'ONU pour secourir les populations, et soulignons l'importance particulière et l'urgence que revêt l'appel lancé conjointement en 2016 dans le cadre du plan d'intervention humanitaire pour Haïti, pour répondre aux besoins humanitaires critiques de 1,3 million de personnes, notamment des Haïtiens et des personnes d'ascendance haïtienne revenant de République dominicaine.

Le Brésil tient également à insister sur l'importance du renforcement des institutions sanitaires nationales haïtiennes et des efforts de lutte de l'ONU contre le choléra, notamment dans le cadre de l'initiative du Secrétaire général visant à soutenir l'exécution du plan national d'élimination du choléra pour la période 2013-2022. Nous saluons l'intention de ce dernier de mettre au point un ensemble de mesures destinées à fournir une assistance et un soutien matériels supplémentaires aux Haïtiens directement touchés par la maladie. Le Gouvernement brésilien a construit et soutient trois hôpitaux locaux et un centre de rééducation en Haïti, dans le cadre du plus ambitieux projet de coopération mis en œuvre à ce jour par le Brésil, avec un budget de 90 millions de dollars.

Le Gouvernement brésilien est également déterminé à maintenir son effort de coopération humanitaire, ainsi que le régime d'immigration spécial qu'il applique actuellement aux Haïtiens. À cet égard, je tiens à rappeler qu'en vertu de la Déclaration du Brésil, intitulée « Un cadre pour la coopération et la solidarité régionale pour le renforcement de la protection internationale des réfugiés, des personnes déplacées et des apatrides en Amérique latine et aux Caraïbes », qui a été adoptée à Brasilia le 3 décembre 2014, les gouvernements d'Amérique latine considèrent les personnes qui fuient des catastrophes naturelles comme des victimes, qui doivent être accueillies et protégées.

Nous rappelons que la Commission de consolidation de la paix pourrait assumer un rôle central dans les efforts de stabilisation et de développement d'Haïti. L'accès à la justice et la réduction de la pauvreté sont des éléments importants dans l'optique du développement et de la stabilisation d'Haïti, qui méritent plus ample considération. Ils peuvent contribuer à l'autonomisation des plus faibles et des plus pauvres, en permettant en particulier un exercice effectif des droits sociaux, et produire des dividendes tangibles pour les plus vulnérables. À cet égard, il convient de se pencher sur la poursuite du renforcement des systèmes judiciaire et pénitentiaire haïtiens afin de permettre au secteur de la sécurité de fonctionner de manière plus intégrée et cohérente. Les ressources allouées aux programmes qui ont été récemment affectées à ces efforts contribueront certainement à remédier à la lenteur des progrès de consolidation de l'état de droit en Haïti.

(*l'orateur poursuit en français*)

Le Brésil maintient son engagement envers ses frères haïtiens dans leurs efforts pour bâtir un avenir de stabilité démocratique et de développement durable. Nous sommes convaincus que, comme dans plusieurs autres périodes de difficulté, Haïti saura surmonter le défi actuel. Le peuple haïtien mérite tout notre appui dans ses efforts pour permettre une véritable rupture avec le cycle d'instabilité et d'incertitude politique, y compris notre soutien aux élections et à l'inauguration d'un nouveau président en février 2017.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole à M. João Pedro Vale de Almeida, Chef de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Vale de Almeida (Union européenne) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne et de ses 28 États membres.

Je remercie le Secrétaire général pour son rapport (S/2016/753) et la Représentante spéciale pour son exposé. Je remercie également le Représentant permanent d'Haïti pour sa déclaration.

Les pays suivants se rallient à la présente déclaration : la Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro, la Serbie et l'Albanie, pays candidats; la Bosnie-Herzégovine, candidat potentiel; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie, et la Géorgie.

Je souhaite tout d'abord présenter nos condoléances au Gouvernement et au peuple haïtiens, qui ont été affectés par l'ouragan Matthew. L'Union européenne, en solidarité avec le peuple haïtien, a décidé de renforcer son soutien avec une contribution de 1,5 million d'euros d'aide d'urgence pour couvrir les besoins immédiats. Ce financement vient en complément de l'aide humanitaire de 255 000 euros initialement offerte par l'Union européenne et de l'aide allouée par ses États membres via le Mécanisme européen de protection civile.

Suite à la contestation des résultats des élections d'août et d'octobre 2015, le premier tour de l'élection présidentielle a été invalidé. Le mandat du Président par intérim, qui arrivait à échéance en juin de cette année, n'a pas été renouvelé. Le pays se trouve donc dans une situation d'anomalie institutionnelle et de grande fragilité. L'achèvement du processus électoral, dans un cadre de légalité et de transparence, est la condition préalable fondamentale à la stabilité politique et institutionnelle. Celle-ci est aussi une urgente nécessité pour qu'Haïti puisse faire face aux nombreux défis économiques, sociaux et environnementaux auxquels le pays est confronté.

Comme ces dernières années, les efforts de tous pour garantir la stabilité et la sécurité restent cruciaux pour le processus de consolidation démocratique. L'Union européenne reste un partenaire fidèle de la République d'Haïti et demeure déterminée à soutenir le pays durant cette phase sensible, en concertation avec les autres partenaires.

L'Union européenne a soutenu la tenue des élections générales haïtiennes d'août et d'octobre 2015 par deux biais : à travers une contribution financière de 5 millions d'euros au fonds fiduciaire géré par le système des Nations Unies et par l'envoi

d'une mission d'observation électorale, sollicitée par les autorités haïtiennes et en accord avec ces dernières. Cette mission, en pleine indépendance et selon une méthodologie et un code de conduite établis conformément aux normes internationales, a vérifié la conformité de toutes les étapes du processus avec les normes et obligations régionales et internationales en matière d'élections, ainsi que la législation haïtienne.

Selon les observations de cette mission, malgré certaines irrégularités, il n'y a pas eu d'altération significative des résultats du premier tour de l'élection présidentielle. Cependant, l'annulation des résultats du premier tour de la présidentielle et ses conséquences, qui vont à l'encontre des conclusions de la mission d'observation électorale de l'Union européenne, ont conduit la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-Présidente de la Commission européenne à prendre la décision de retirer cette mission d'observation électorale.

Au-delà du jugement que la communauté internationale peut porter sur l'annulation du premier tour de l'élection présidentielle suite à un processus non prévu par la loi haïtienne et non consensuel, il est clair que, de toute façon, le processus électoral doit continuer et aboutir dans la paix, l'inclusion, la transparence et la légalité. Le pays doit revenir le plus tôt possible à la normalité constitutionnelle avec un président et un gouvernement qui soient le résultat d'élections transparentes, inclusives et crédibles.

L'Union européenne a pris note du calendrier électoral révisé annoncé par le Conseil électoral provisoire, ainsi que du report des scrutins prévus le 9 octobre en raison de l'impact de l'ouragan Matthew. Nous appelons l'ensemble des acteurs politiques haïtiens, et notamment le Président provisoire, à tout faire pour conclure le cycle électoral engagé et soutenir le retour à l'ordre constitutionnel dans les meilleurs délais. Chacun doit faire preuve de responsabilité et de retenue à cet égard.

L'Union européenne est un soutien et un ami d'Haïti de longue date. Elle demeure aussi l'un de ses principaux bailleurs de fonds en aide d'urgence comme en aide au développement. Ce soutien financier de l'Union européenne est toutefois subordonné au respect des principes démocratiques, comprenant le droit du peuple à choisir son gouvernement par les urnes et non pas par la mobilisation de la rue.

Des clauses de conditionnalité politiques font partie intégrante de l'Accord de Cotonou, qui lie l'Union européenne au Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, dont Haïti fait partie. La stabilité institutionnelle est primordiale pour que l'aide européenne soit efficace et puisse produire des effets durables au bénéfice de la population. Il est donc urgent et nécessaire d'établir des institutions librement élues et légitimes afin d'aborder sans tarder les énormes défis conjoncturels et structurels auxquels le pays est confronté.

Si la situation sécuritaire reste globalement stable, elle n'en est pas moins fragile en raison des tensions liées au climat électoral. L'Union européenne salue le professionnalisme de la Police nationale d'Haïti, qui a géré avec succès les événements récents, de manière largement autonome. Elle estime que la présence de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et, plus particulièrement, son appui à la sécurisation des élections, toujours dans le respect et la protection des droits de l'homme et des principes de souveraineté, reste à ce jour importante pour garantir la poursuite du processus, ainsi que la paix et la stabilité. Elle est favorable à la poursuite, lorsque les conditions le permettront, des réflexions relatives à l'avenir de la MINUSTAH, à partir de recommandations du Secrétaire général.

En conclusion, qu'il me soit permis d'exprimer l'appréciation de l'Union européenne pour l'importante contribution apportée par la MINUSTAH à la stabilisation sécuritaire et à la consolidation de la démocratie et de l'état de droit en Haïti. L'Union européenne demeure engagée à soutenir les efforts des autorités haïtiennes, de l'ONU et de la communauté internationale afin d'assurer un meilleur futur à l'ensemble du peuple haïtien.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Mexique.

M. Sandoval Mendiolea (Mexique) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je voudrais exprimer les condoléances et la solidarité du Mexique au peuple haïtien pour les pertes tragiques en vies humaines et les dégâts causés par l'ouragan Matthew. Le Mexique se joint à la communauté internationale pour apporter une aide humanitaire à Haïti afin de prévenir la propagation de l'épidémie de choléra et restaurer dès que possible la fourniture des services de base urgents. Sur instruction du Président Enrique Peña Nieto, mon gouvernement fournira des ressources, par l'intermédiaire de l'Agence mexicaine de la coopération internationale pour le

développement, afin d'aider Haïti à répondre à ces besoins fondamentaux.

Le Gouvernement mexicain remercie également Mme Sandra Honoré de son travail et de son dévouement, ainsi que le Secrétaire général de son rapport sur la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (S/2016/753).

Malgré les retards pris dans le processus électoral en Haïti, il est important de reconnaître que les acteurs politiques ont fait des progrès considérables, tels que le rétablissement du Conseil électoral provisoire et l'élaboration d'un calendrier électoral. Nous sommes bien conscients que les conséquences de l'ouragan ont eu un impact sur les élections prévues le 9 octobre, mais nous estimons qu'Haïti ne peut pas se permettre une nouvelle impasse. C'est pourquoi nous attendons avec impatience l'annonce de la nouvelle date des élections et appelons les acteurs politiques à unir leurs efforts pour privilégier la stabilité, la consolidation des institutions et le rétablissement de l'ordre constitutionnel. Le Mexique partage l'inquiétude du Secrétaire général concernant l'aggravation de l'insécurité alimentaire parmi une partie non négligeable de la population haïtienne, ainsi que l'augmentation du nombre de cas de choléra dans ce pays frère. Nous pensons qu'il est essentiel d'intensifier les efforts déployés conjointement afin d'empêcher que ces problèmes ne compromettent le présent et l'avenir d'Haïti.

C'est à des moments critiques, comme celui-ci, alors qu'Haïti s'efforce de faire face aux conséquences de l'ouragan Matthew, que nous reconnaissons et apprécions à sa juste valeur le rôle crucial joué par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH). Le Mexique réaffirme l'importance de veiller à ce que la réduction éventuelle des effectifs de la MINUSTAH soit graduelle et, avant tout, prudente et prenne en compte les progrès réalisés pour surmonter la situation d'urgence humanitaire et renforcer la stabilité politique du pays. Ce plan de transition doit se fonder sur la coordination entre la MINUSTAH, les États Membres de l'Organisation des Nations Unies – en particulier les pays fournisseurs de contingents et de forces de police – et, par-dessus tout, le Gouvernement haïtien.

Nous prenons note des recommandations du Secrétaire général concernant la prorogation du mandat de la MINUSTAH pour une nouvelle période de six mois. Nous espérons que l'évaluation stratégique qui sera effectuée sur la situation en Haïti prendra en considération, premièrement, la situation sur le terrain; deuxièmement, les ajustements apportés au calendrier électoral et le rétablissement de l'ordre constitutionnel; troisièmement, la situation en matière de sécurité dans le pays; et, quatrièmement, les progrès accomplis pour améliorer le professionnalisme et les capacités opérationnelles de la Police nationale d'Haïti.

Nous pensons qu'une telle évaluation doit être effectuée une fois que le processus électoral aura été achevé. Cela permettrait au Secrétaire général d'avoir une vue d'ensemble de la situation afin de pouvoir proposer des recommandations sur l'avenir de la MINUSTAH. Le Mexique espère que le renforcement des institutions, et en particulier de la Police nationale d'Haïti, restera la pierre angulaire des efforts visant à reconfigurer la présence des Nations Unies dans le pays. La coopération de la MINUSTAH demeurera essentielle pour faire face aux problèmes d'ordre public et pour lutter contre la criminalité, ainsi que pour faire en sorte que la Police nationale d'Haïti soit mieux formée et capable d'assumer une plus grande responsabilité.

Pour terminer, je tiens à préciser que le Mexique, en tant que pays fournisseur de contingents, est reconnaissant aux autres États fournisseurs de contingents et de personnel de police, au Groupe des amis d'Haïti et à tous ceux qui font partie de la MINUSTAH. Le Mexique s'engage à continuer d'œuvrer à asseoir les bases d'une paix durable en Haïti.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Colombie.

M. Morales López (Colombie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la Fédération de Russie d'avoir convoqué le présent débat sur la situation en Haïti, ainsi que la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, l'Ambassadrice Sandra Honoré, de l'exposé détaillé qu'elle a présenté au Conseil de sécurité.

La Colombie s'associe à la déclaration qui sera faite par l'Ambassadeur du Pérou au nom du Groupe des amis d'Haïti.

D'emblée, je voudrais exprimer les condoléances de la Colombie au peuple et au Gouvernement haïtiens, ainsi qu'aux proches des centaines de victimes causées par l'ouragan Matthew dans les Caraïbes. Nous voudrions également dire toute notre solidarité face aux importants dégâts matériels. La Colombie a souhaité contribuer à atténuer la situation douloureuse que connaît la population haïtienne en fournissant une aide

humanitaire d'urgence, consistant en kits alimentaires et trousses d'hygiène, qui sont arrivés aujourd'hui à Port-au-Prince, sur le navire *7 de Agosto* de notre marine nationale.

Nous voudrions saluer les efforts consentis par le Conseil électoral provisoire d'Haïti en acceptant la plupart des recommandations de la Commission d'évaluation électorale indépendante, ce qui permettra la tenue de l'élection présidentielle. À cet égard, nous réaffirmons l'importance de veiller à ce que les élections soient libres, justes et pacifiques et se déroulent dans le respect des valeurs et principes démocratiques. La Colombie lance un appel pour que les ravages causés par l'ouragan Matthew n'entraînent pas de retards inutiles dans le calendrier électoral révisé. Il est essentiel de maintenir l'état de droit en Haïti, et il appartient à son gouvernement et à ses dirigeants d'honorer cet engagement. La Colombie partage les inquiétudes mentionnées dans le rapport du Secrétaire général (S/2016/753) quant à la lenteur des progrès réalisés dans la consolidation de l'état de droit et aux inégalités sociales et économiques qui ont conduit à une augmentation notable du nombre de manifestations et grèves depuis avril.

Nous sommes également préoccupés par le fait que, quatre mois avant la date prévue pour sa fin, le Plan de développement pour la période 2012-2016 n'ait été mis en œuvre qu'à 58 %. Les défis humanitaires auxquels Haïti doit faire face sont exacerbés par la récente catastrophe naturelle et par l'augmentation du nombre de cas suspectés de choléra et des décès dus à la maladie. À cet égard, nous nous félicitons de l'intention du Secrétaire général de mettre au point un ensemble de mesures destinées à fournir une assistance et un soutien matériels aux Haïtiens directement touchés par le choléra. La Colombie estime que les progrès pérennes réalisés dans les domaines de la sécurité, de l'état de droit, de la réconciliation nationale et du développement durable, notamment la lutte contre le chômage et la pauvreté, se renforcent mutuellement.

Une fois encore, nous soulignons le travail inestimable accompli par la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti, et en particulier le rôle de premier plan joué par Mme Sandra Honoré, en sa qualité de Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission, pour assurer le bien-être durable du peuple haïtien. Notre pays réaffirme sa position selon laquelle toute décision concernant le maintien de la MINUSTAH devrait être prise sur la seule base des conditions sur le terrain, tout en tenant compte de la contribution de la Mission à la sécurité et à la stabilité du peuple haïtien pour éviter de revenir sur les progrès accomplis jusqu'à présent.

Nous reconnaissons les efforts importants déployés par la Police nationale d'Haïti pour accroître ses effectifs, étendre sa couverture géographique et renforcer son poids institutionnel. La Colombie entend toujours maintenir son appui à la MINUSTAH en déployant davantage de policiers colombiens et en dispensant conseils et formation aux agents de la Police nationale d'Haïti.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole au représentant du Chili.

M. Olguín Cigarroa (Chili) (*parle en espagnol*) : Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, Mme Sandra Honoré, de son exposé. Nous apprécions le rôle moteur qu'elle joue dans ces circonstances difficiles. Nous nous réjouissons également de la présence du Représentant permanent d'Haïti, l'Ambassadeur Denis Régis.

Le Chili fait sienne la déclaration qui sera prononcée par la délégation péruvienne au nom du Groupe des Amis d'Haïti.

Au nom du Gouvernement et du peuple chiliens, je tiens à adresser mes sincères condoléances à nos frères et sœurs d'Haïti pour les pertes humaines tragiques et les dégâts matériels causés par l'ouragan Matthew. Nous les assurons de notre solidarité, qui a d'abord pris la forme d'une contribution financière par l'intermédiaire du Comité international de la Croix-Rouge et se traduira bientôt par une aide supplémentaire en fonction des priorités du pays. Celle-ci comprendra des travaux réalisés sur le terrain par notre contingent national dans le cadre de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), qui appuie toutes les tâches relevant de la responsabilité de celle-ci en réponse à cette catastrophe.

Cela rappelle à la communauté internationale qu'elle doit continuer de soutenir Haïti. Il est essentiel que les principaux donateurs accèdent à la demande d'aide humanitaire d'urgence qui a récemment été faite par le Bureau de la coordination de l'aide humanitaire en vue de lever 119 millions de dollars pour apporter une assistance vitale immédiate à plus de 750 000 Haïtiens.

Nous devons replacer l'impact terrible de l'ouragan dans le contexte de la vulnérabilité chronique

d’un pays qui est hautement exposé aux catastrophes naturelles et connaît divers problèmes durables sur le plan des conditions humanitaires et du développement. Il est donc crucial de renforcer l’action menée pour surmonter l’insécurité alimentaire et l’épidémie de choléra, entre autres défis. Sur ce dernier point, nous notons la stratégie récente du Secrétaire général, qui repose sur deux grands axes, et attendons avec intérêt qu’elle soit présentée à l’Assemblée générale au plus tôt. Dans ce scénario complexe, il est plus important que jamais que tous les acteurs politiques haïtiens coopèrent de façon constructive pour progresser dans la consolidation de l’État et des institutions publiques. Nous avons bon espoir qu’une fois la situation revenue à la normale, après la période d’urgence, le calendrier électoral sera rétabli.

S’agissant du renforcement de la MINUSTAH, ma délégation souscrit à la proposition faite par le Secrétaire général dans son rapport publié sous la cote S/2016/753. Nous estimons que ces recommandations sont bien reflétées dans le texte dont le Conseil de sécurité est actuellement saisi.

Il demeure capital de poursuivre le renforcement des capacités nationales en matière de police, d’état de droit, de démocratie et de droits de l’homme, en vertu du principe de l’appropriation nationale, de manière à faire fond sur les avancées obtenues grâce à la présence de la Mission.

Tout au long de son histoire, le peuple haïtien a toujours fait preuve d’une résilience sans pareille. Il ne fait aucun doute qu’une fois de plus il mettra cette résilience à profit pour surmonter la plus grande catastrophe humanitaire qu’il ait connue depuis le séisme de 2010. Je terminerai en réaffirmant l’attachement du Chili au renforcement des institutions haïtiennes et au développement d’Haïti et de sa population. Nous demandons aux membres du Conseil d’adopter par consensus le projet de résolution portant reconduction du mandat de la Mission, et d’afficher ainsi l’unité requise en la circonstance.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne la parole au représentant du Pérou.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en anglais*) : J’ai l’honneur de m’exprimer au nom du Groupe des Amis d’Haïti, qui comprend l’Argentine, le Brésil, le Canada, le Chili, la Colombie, les États-Unis, la France, le Guatemala, l’Uruguay, le Venezuela et mon pays, le Pérou.

Je m’associe aux orateurs précédents pour déplorer les pertes humaines tragiques et la dévastation causées par l’ouragan Matthew et faire part de notre solidarité au peuple haïtien.

Le Groupe des Amis se réjouit de la présence de la Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti, Mme Sandra Honoré, et tient à la remercier de son exposé détaillé et du travail acharné qu’elle accomplit.

Le renforcement de l’état de droit et des institutions démocratiques, l’instauration d’une culture politique propice à la stabilité démocratique et l’amélioration des conditions socioéconomiques sont autant d’éléments capitaux pour accroître la sécurité, la stabilité et la prospérité en Haïti. À cet égard, le Groupe des Amis déplore vivement les dégâts entraînés par l’ouragan Matthew. Il enjoint la communauté internationale à fournir une aide humanitaire et se félicite que le système des Nations Unies et la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) concourent à l’évacuation des collectivités vulnérables et à d’autres actions menées pour répondre aux besoins urgents du pays.

Le Groupe des Amis comprend que les élections du 9 octobre, prévues dans le calendrier électoral révisé, aient été reportées en raison de l’ouragan Matthew, mais il espère vivement que les conséquences de la catastrophe ne compromettront pas le respect des délais fixés dans ce calendrier. En dépit de la dévastation due à l’ouragan, nous exhortons le Gouvernement haïtien à tenir des élections dès que possible. Le résultat final de l’élection présidentielle devrait être annoncé au plus tard le 30 janvier 2017 et le président nouvellement élu devrait prendre ses fonctions le 7 février 2017, conformément à la Constitution haïtienne.

Le Groupe des Amis souligne qu’il importe que le Gouvernement haïtien, le Conseil électoral provisoire et les partis et tous les acteurs politiques veillent à ce que les prochains scrutins soient libres, équitables, pacifiques, transparents, crédibles, démocratiques et conformes au droit électoral. Il salue les efforts déployés par la Représentante spéciale pour promouvoir la poursuite du dialogue entre tous les acteurs nationaux afin de renforcer le processus politique.

Le Groupe des Amis constate que la Police nationale d’Haïti dispose à présent de moyens accrus et il reconnaît le rôle important de la MINUSTAH pour assurer la stabilité et la sécurité en Haïti. Au vu des problèmes que connaît actuellement Haïti en matière

de sécurité, y compris ceux qui ont trait aux élections en cours, le Secrétaire général devrait continuer de suivre de près la situation sur le terrain. Dans le droit fil de son dernier rapport en date (S/2016/753), il devrait effectuer une mission d'évaluation stratégique en Haïti d'ici à la fin du nouveau mandat, soit avant le mois d'avril 2017, et de préférence après la prise de fonctions du nouveau président, et, sur cette base, présenter ses recommandations concernant le possible retrait de la Mission et la présence et le rôle futurs des Nations Unies en Haïti dans son prochain rapport au Conseil de sécurité.

Le Groupe des Amis exprime sa gratitude aux membres de la MINUSTAH et à leurs pays respectifs et rend hommage à ceux qui ont été blessés ou tués en accomplissant leur devoir. Il accueille avec satisfaction les initiatives de reconstruction très variées qui sont menées en Haïti et les travaux réalisés avec succès par les unités de génie militaire de la Mission.

Le Groupe des Amis réaffirme l'importance de l'engagement du Gouvernement haïtien à renforcer l'état de droit et progresser plus avant dans les secteurs de la justice et de la sécurité. À cet égard, il tient à saluer la consolidation, la professionnalisation et la réforme en cours de la Police nationale d'Haïti, à insister une nouvelle fois sur le fait que le renforcement des capacités policières doit rester parmi les tâches critiques de la MINUSTAH et à observer que la Police nationale continue de mettre en œuvre son plan de développement pour la période 2012-2016, ainsi qu'à prendre note du concours apporté par la Mission à l'élaboration du plan stratégique pour 2017-2021.

Le Groupe des Amis constate avec préoccupation que les progrès sont lents dans la consolidation de l'état de droit et invite le Gouvernement haïtien à remédier aux problèmes recensés dans les systèmes judiciaires et pénitentiaires, notamment la détention provisoire prolongée, la surpopulation carcérale, la corruption généralisée et le déni des droits de l'homme, y compris s'agissant des garanties d'une procédure régulière.

Le Groupe des Amis d'Haïti prend note de l'action que continue de mener le Gouvernement haïtien, la MINUSTAH et d'autres intervenants pour protéger les membres des groupes vulnérables, et il exhorte tous les intervenants à accorder la plus grande attention à la prévention et la réduction de la criminalité violente, en particulier contre les femmes et les enfants, y compris les viols et autres crimes de violence sexuelle; le Groupe est favorable à la poursuite des efforts de réduction de la violence qui promeuvent le bien-être des jeunes en situation de risque ainsi que des communautés vulnérables. Il continue d'appuyer l'attention donnée à la problématique hommes-femmes et à la protection de l'enfance.

Le Groupe des Amis se déclare également préoccupé par la persistance des difficultés humanitaires et souligne l'importance et l'urgence de l'appel relatif au plan d'intervention humanitaire lancé conjointement par le Gouvernement haïtien et l'Organisation des Nations Unies pour subvenir aux besoins humanitaires critiques de 1,3 million de personnes. Le Groupe des Amis note avec préoccupation l'insécurité alimentaire qui prévalait avant même les inondations actuelles de terres agricoles et les pertes de bétail.

Les efforts en cours pour venir à bout de l'épidémie de choléra nous rappellent l'importance d'une coopération continue entre la communauté internationale et le Gouvernement haïtien afin de satisfaire les besoins de la population haïtienne. Le Groupe des Amis prend note de l'intention du Secrétaire général de mettre au point un ensemble de mesures destinées à fournir une assistance et un soutien matériels aux Haïtiens directement touchés par le choléra.

Le Groupe des Amis d'Haïti, rappelant la résolution 2272 (2016), réaffirme son attachement à la politique de tolérance zéro de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne l'exploitation et les atteintes sexuelles, et compte à cet égard que tout le personnel de l'Organisation respectera les normes de comportement les plus élevées. Le Groupe exhorte tous les intervenants à assumer leurs responsabilités afin de prévenir de tels actes, à enquêter sur les allégations et à amener les auteurs d'infractions à en répondre.

Le Groupe souligne qu'il ne saurait y avoir de stabilité authentique ni de développement durable en Haïti sans le renforcement des institutions démocratiques et des processus démocratiques crédibles. Dans ce contexte, le Groupe souligne l'importance de la promotion de l'état de droit au moyen du renforcement des institutions haïtiennes et réaffirme de nouveau qu'il incombe à la MINUSTAH de soutenir l'État haïtien en promouvant une amélioration des structures de gouvernance, l'extension de l'autorité de l'État et la promotion et la protection des droits de l'homme, conformément à son mandat.

Le Groupe des Amis réaffirme sa solidarité avec le peuple et le Gouvernement haïtiens ainsi que son

attachement à ceux-ci dans leur quête de stabilité et dans les efforts qu'ils déploient en matière de reconstruction, de relèvement, de développement socio-économique et de consolidation démocratique.

Le Groupe des Amis d'Haïti salue le rôle important joué par la MINUSTAH à l'appui des efforts du Gouvernement haïtien en vue d'instaurer la stabilité et la sécurité en Haïti, et le Groupe exprime son soutien et sa reconnaissance aux femmes et hommes de la MINUSTAH pour leur dévouement et leurs efforts inlassables visant à appuyer le relèvement et la stabilité en Haïti.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Canada.

M. Grant (Canada) : Qu'il me soit d'abord permis de remercier Mme Sandra Honoré de l'exposé qu'elle a présenté aujourd'hui et de son leadership permanent.

Le Canada s'associe à la déclaration faite par le représentant du Pérou au nom du Groupe des Amis d'Haïti.

Je voudrais, au nom de l'ensemble des Canadiens, de faire part de notre solidarité et de notre amitié au peuple haïtien suite aux ravages provoqués par l'ouragan Matthew. Nous sommes attristés par les lourdes pertes de vies qu'a causées cet ouragan en Haïti. En ces circonstances tragiques, nos pensées immédiates vont tout naturellement aux victimes ainsi qu'à leurs familles et leurs proches. Nous sommes résolus à venir en aide aux Haïtiens affligés, et nous les épaulons en cette période éprouvante.

Le Canada a rapidement déployé en Haïti l'Équipe canadienne d'évaluation des catastrophes, qui a travaillé en étroite coopération avec les autorités du pays et les organisations humanitaires internationales pour évaluer les besoins les plus urgents. Plus de 4,5 millions de dollars ont déjà été alloués par le Canada pour répondre aux besoins urgents exprimés par ses partenaires. Cet appui est offert par l'entremise des organismes humanitaires des Nations Unies et des organisations internationales présents sur le terrain et permettra d'offrir aux populations vulnérables affectées des abris, de la nourriture et des services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et de santé de base au cours des prochains jours et semaines.

Cette catastrophe naturelle constitue un défi supplémentaire pour l'organisation des scrutins initialement prévus pour le 9 octobre. L'assistance aux victimes doit demeurer la priorité absolue. Le Canada prend note de la décision du Conseil électoral provisoire (de faire un état des lieux à la suite du passage de l'ouragan et de faire part de son évaluation le mercredi 12 octobre. Le Canada exhorte les autorités haïtiennes, dont le Conseil électoral provisoire, à poursuivre le processus électoral avec diligence et détermination et à fournir une date pour la tenue des élections le plus tôt possible afin que le nouveau Président élu puisse prendre ses fonctions le 7 février prochain au plus tard. Nous encourageons également l'ensemble des acteurs politiques, la société civile ainsi que chaque citoyen à contribuer activement au succès du processus électoral.

Le rétablissement de l'ordre constitutionnel au moyen d'élections impartiales, crédibles et transparentes constitue une étape essentielle vers de plus grandes stabilité et prospérité en Haïti. L'émergence d'institutions démocratiques fortes guidées par les principes de représentativité et de bonne gouvernance s'impose comme un préalable indispensable à la reconstruction du pays sur des bases solides et pérennes.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

Je souhaite saisir cette occasion pour réaffirmer le soutien du Canada à la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) ainsi qu'au renouvellement de son mandat sur la base des propositions formulées par le Secrétaire général et le Groupe des Amis d'Haïti. Nous sommes aussi reconnaissants à la MINUSTAH et à ses composantes pour leur travail dans le pays et auprès de la population à la suite de cet ouragan dévastateur.

Comme l'a souligné le Secrétaire général dans son rapport le plus récent au Conseil de sécurité (S/2016/753), la situation en matière de sécurité demeure fragile et la Police nationale d'Haïti doit pouvoir continuer à compter sur l'appui de la communauté internationale afin de poursuivre sa professionnalisation et, à terme, s'acquitter pleinement et en toute autonomie de ses prérogatives en matière de sécurité. En conséquence, le Canada demeure persuadé que toute décision relative au mandat, à la composition ou au devenir de la MINUSTAH doit nécessairement prendre en compte la situation sur le terrain et la capacité de la Police nationale d'Haïti à assumer pleinement ses fonctions au service de la population. La MINUSTAH doit également continuer à disposer des ressources et des moyens nécessaires à la réalisation de sa mission. S'il est vrai que la MINUSTAH n'est pas une solution permanente pour le maintien de la sécurité en Haïti, nous devons éviter des scénarios de

réduction d'effectifs qui pourraient compromettre les résultats obtenus à ce jour.

Par-delà les considérations relatives à la sécurité, Haïti demeure confronté à une multitude de défis. La situation socioéconomique demeure précaire, sur fond d'incertitude politique chronique et de défis persistants sur le plan humanitaire, aggravés par la catastrophe récente. Les cas répertoriés de choléra ont progressé au cours de l'année écoulée, et nous tenons à saluer l'intention du Secrétaire général de déployer des efforts renouvelés pour lutter contre ce problème.

En outre, de nombreuses victimes du tremblement de terre de 2010 sont toujours dans l'attente d'une solution de réinstallation. Le rapatriement d'un nombre important d'Haïtiens ou de personnes d'origine haïtienne en provenance de la République dominicaine continue par ailleurs à peser sur les ressources et les moyens de l'État. Parallèlement, 1e Canada demeure préoccupé par la lenteur des progrès en matière de renforcement de l'état de droit, les lacunes persistantes des systèmes judiciaire et pénitentiaire et la situation des femmes.

Ces défis requièrent plus que jamais une action coordonnée et soutenue de la part des partenaires internationaux, mais également une efficacité accrue de la part des autorités haïtiennes, notamment en matière de recensement des besoins, d'établissement de priorités et de coordination des interventions. Le Canada continuera pour sa part à travailler en étroite coopération avec les acteurs nationaux et la communauté internationale en privilégiant une approche intégrée réunissant les considérations socio-économiques, la dimension de la sécurité et les enjeux liés au développement, tout en continuant d'accorder une attention particulière aux personnes les plus vulnérables, y compris les femmes et les enfants.

Le Président (*parle en russe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Argentine.

M. García Moritán (Argentine) (*parle en espagnol*) : Je tiens d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé la présente séance. Je salue également l'exposé et la présence, par visioconférence, de M[me] Sandra Honoré, Représentante spéciale du Secrétaire général pour Haïti. Je la remercie, elle et son équipe, de leur travail et de leur dévouement. Nous remercions également le Représentant permanent d'Haïti de sa participation à la présente séance du Conseil de sécurité et de sa déclaration.

L'Argentine s'associe à la déclaration prononcée par notre collègue péruvien au nom du Groupe des Amis d'Haïti.

Je voudrais saisir cette occasion pour exprimer, à titre national, la solidarité de mon pays avec le peuple et le Gouvernement haïtiens. Nous déplorons les pertes tragiques en vies humaines causées par le passage de l'ouragan Matthew, en particulier dans le sud du pays.

Dans ce contexte, le vendredi 7 octobre, l'unité de l'hôpital mobile de l'armée de l'air argentine, qui fait partie de la Mission des Nations Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH) et comprend 12 médecins et infirmiers, a été déployée à Les Cayes, la capitale du département du Sud, lourdement frappée par l'ouragan. De plus, la Commission des Casques blancs du Ministère argentin des affaires étrangères est en train d'élaborer une proposition d'assistance humanitaire, qui sera présentée dans les prochains jours, afin de venir en aide aux Haïtiens.

Des informations extrêmement inquiétantes nous parviennent de notre ambassade en Haïti concernant les pertes en vies humaines, les infrastructures détruites, les récoltes perdues et les systèmes d'approvisionnement en eau potable endommagés. Notre modeste aide vient s'ajouter à celle apportée par les pays frères de la région, qui n'ont jamais tourné le dos au peuple haïtien, ainsi que par les grands donateurs et partenaires historiques d'Haïti. Cette assistance est essentielle pour que le pays puisse surmonter ces nouvelles difficultés que lui ont imposées les forces de la nature.

Mon pays appelle enfin le Gouvernement haïtien à réaffirmer sa détermination à respecter les échéances prévues pour le calendrier électoral et à fixer le plus rapidement possible une nouvelle date pour les élections.

En ce qui concerne le projet de résolution relatif à la MINUSTAH examiné en ce moment par les membres du Conseil, nous exhortons ces derniers à l'adopter par consensus afin de faire preuve d'unité face aux circonstances adverses auxquelles Haïti est confronté aujourd'hui. Mon pays a toujours encouragé le rétablissement rapide d'un Gouvernement constitutionnel et le renforcement des institutions démocratiques, qui contribueront sans aucun doute à un plus grand bien-être de la population d'Haïti.

La séance est levée à 17 h 50.